



**HAL**  
open science

# Les emblèmes de la France : acquisition des valeurs de la République et formation de l'esprit critique des élèves

Elodie Pochard

## ► To cite this version:

Elodie Pochard. Les emblèmes de la France : acquisition des valeurs de la République et formation de l'esprit critique des élèves. Education. 2023. dumas-04470228

**HAL Id: dumas-04470228**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04470228v1>**

Submitted on 21 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Année universitaire 2022-2023**

*Master Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation*

*Mention Second degré*

# **LES EMBLÈMES DE LA FRANCE**

**Acquisition des valeurs de la République et  
formation de l'esprit critique des élèves**

**Présenté par Elodie POCHARD**

**Mémoire de M2 encadré par Yannick ROUX**

# SOMMAIRE

Introduction .....	4
<b>1. De l'image à l'emblème: l'histoire de l'incarnation de la France et de sa République.....</b>	<b>6</b>
<b>1. 1. Regard croisé sur les images en Histoire et l'histoire de France.....</b>	<b>6</b>
1. 1. 1. Les images et l'image: quelques définitions .....	7
1. 1. 2. Les images du pouvoir et l'Histoire: un nouveau champ de l'histoire politique et culturelle .....	8
1. 1. 3. Les emblèmes français et leurs historiens .....	11
<b>1. 2. Le répertoire emblématique de la France: son histoire et ses usages.....</b>	<b>13</b>
1. 2. 1. Les origines des emblèmes français: un héritage plus ou moins assumé.....	13
1. 2. 2. La postérité des emblèmes: la cristallisation d'un passé commun.....	16
1. 2. 3. Les emblèmes: outils de communication et de revendications.....	18
<b>1. 3. La symbolique républicaine: support de cohésion, sujet de division.....</b>	<b>21</b>
1. 3. 1. La valeur et les valeurs des emblèmes, quelles significations leur donner ?...22	
1. 3. 2. Banalisation, interprétations, affrontements: les revers de l'efficacité symbolique.....	26
1. 3. 3. Les emblèmes: clef de voûte de la cohésion nationale ?.....	28
<b>2. Les emblèmes dans l'enseignement secondaire: pour une histoire de la France reconsidérée et engagée.....</b>	<b>31</b>
<b>2. 1. Des savoirs historiques liés aux finalités de l'École.....</b>	<b>31</b>
2. 1. 1. L'histoire à l'École: enseigner la France pour faire des Français.....	31
2. 1. 2. Enseigner l'histoire de France aujourd'hui: vers une culture commune.....	33
2. 1. 3. Faire connaître et comprendre les emblèmes et leurs valeurs.....	34

<b>2. 2. Étudier l’image de la France pour forger son esprit critique</b> .....	35
2. 2. 1. L’esprit critique au fondement de la démarche historique.....	36
2. 2. 2. La contextualisation: mettre en perspective le document.....	37
2. 2. 3. Entre intentions et émotions: analyser le discours d’une image.....	38
<b>2. 3. Acquérir les valeurs républicaines grâce aux emblèmes</b> .....	39
2. 3. 1. Concrétiser les valeurs républicaines par l’engagement en histoire.....	39
2. 3. 2. Débattre sur les emblèmes pour faire naître le citoyen.....	40
2. 3. 3. La mise en oeuvre d’un débat sur les emblèmes.....	41
<b>3. Exemple de transposition autour des emblèmes nationaux</b> .....	42
<b>3. 1. Projet d’enseignement en classe de 6e</b> .....	42
3. 1. 1. Les emblèmes en classe de 6e.....	42
3. 1. 2. La transmission de compétences et de connaissances .....	43
<b>3. 2. Description du projet de mise en oeuvre</b> .....	45
3. 2. 1. Séance 1, l’image de la France: introduction et discussions.....	45
3. 2. 2. Séance 2, sortie à la mairie: l’étude des emblèmes nationaux.....	45
3. 2. 3. Séances 3 et 4, discussions et débat en classe.....	47
<b>3. 3. Eléments d’observations et de conclusions de l’expérimentation</b> .....	47
3. 3. 1. La mise en image de la France (séance 1).....	48
3. 3. 2. Coopérer pour “dissiper la familiarité” (séance 2).....	49
3. 3. 3. Rompre avec l’ignorance pour former des citoyens éclairés (séances 3 et 4)...	50
 Bibliographie .....	 52
 Annexes.....	 58

## Introduction

Le samedi 1er janvier 2022, la France prend de nouveau la présidence de l'Union européenne, après l'avoir tenue en 2008. L'Etat français a souhaité matérialiser cet événement politique européen par des manifestations symboliques dans le pays. Par l'image et pour l'image, la France montre son attachement à l'Union. L'un des gestes les plus commentés est la mise en place du drapeau de l'Union européenne sous l'Arc de Triomphe. Provocation, outrage, caprice, mépris, profanation, agression ou au contraire fierté, le drapeau européen a soudainement enflammé la classe politique française<sup>1</sup>.

Le vocabulaire employé, du député au simple citoyen, montre à quel point notre rapport aux emblèmes nationaux est empreint de sensibilité, d'émotion et de subjectivité. Un lieu (l'Arc de Triomphe), un emblème (le drapeau tricolore), un symbole (les couleurs de la France) ont autant de significations que de mémoires. Pourtant, les emblèmes de la France ont pour objectif de représenter l'ensemble des français, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Ces emblèmes ont été conçus et imaginés pour incarner *la* France et ses valeurs, mais faut-il encore définir ce que ces termes signifient vraiment. L'École a vocation à faire vivre et à transmettre ses valeurs. De fait, il semble légitime d'enseigner les emblèmes français aux élèves. Les raisons d'un tel positionnement sont multiples. Tout d'abord, l'enseignement de l'Histoire se fait en partie sur l'étude de documents. Les symboles, en tant qu'images, sont des éléments à comprendre, analyser et critiquer grâce à la construction de savoirs historiques. Dans un monde de surconsommation des images, il est primordial de sensibiliser les élèves aux langages de l'iconographie. Ainsi enseigner l'Histoire par l'image revient à enseigner l'image, son contexte et ses limites voire ses dérives. Ensuite, l'étude des emblèmes de la France en histoire est au cœur d'un travail assez paradoxal d'introspection collective. Les symboles permettent de comprendre le *Nous* pour définir le *Je*. Ce travail est essentiel dans une période de la vie de l'élève marquée par une déconstruction de soi, parfois brutale. L'École doit être un espace de reconstruction car il se base sur la connaissance et les compétences. Ce travail est d'autant plus important qu'il permet d'éviter que cette déconstruction s'accompagne d'une rupture du lien entre l'élève et les détenteurs de l'autorité (enseignants, pouvoirs publics, représentants de l'Etat). Les emblèmes portent donc un enjeu bien plus large, qu'il nous faut saisir collectivement, celui du vivre-ensemble. Et enfin, dans

---

<sup>1</sup> "Drapeau européen sous l'Arc de Triomphe: on vous résume la polémique en quatre actes", *Franceinfo*, 2 janvier 2022, en ligne. De nombreuses personnalités politiques se sont exprimées sur Twitter, comme Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon. Quelques exemples sont reproduits dans la bibliographie.

un contexte de retour des nationalismes et même d'un retour au roman national, le choix d'enseigner l'Histoire par les emblèmes peut donner l'impression d'alimenter ces courants idéologiques. Mais au contraire, l'École se doit de proposer une alternative. Éviter le sujet serait donner raison à ceux qui pensent que la France s'oublie et se perd. Cette alternative doit se baser sur la science, sur les faits et non les légendes. Elle doit se saisir des subjectivités et non les ignorer afin d'élaborer avec les élèves, non pas un patriotisme aveugle (voué à l'échec) mais une citoyenneté éclairée.

Ainsi nous conduirons ce mémoire autour de la problématique suivante: dans quelle mesure l'enseignement de l'histoire au travers des emblèmes de la France peut permettre d'acquérir de façon éclairée les valeurs de la République et ainsi contribuer à la formation de l'esprit critique des élèves.

Dans une première partie nous ferons état des travaux de recherches sur l'incarnation figurative de la France et de sa République à travers l'histoire des emblèmes. Grâce à cet état de l'art, nous questionnerons l'enjeu plus global de l'image en histoire et dans l'enseignement de l'histoire. Dans une deuxième partie, nous évoquerons la place des emblèmes français dans l'enseignement de l'histoire, dans une perspective historique et citoyenne. Cette mise en perspective nous amènera à identifier les modalités d'enseignement de l'histoire par l'intermédiaire des emblèmes nationaux. Enfin dans une troisième partie, nous envisagerons quelques pistes de mise en œuvre pédagogique en histoire dans le but d'exercer le regard critique des élèves et de s'approprier les valeurs républicaines.

## **1. De l'image à l'emblème: l'histoire de l'incarnation de la France et de sa République.**

*“Faire voir, ou entendre, la République pour la faire aimer; voilà le rôle, aujourd’hui comme hier, des emblèmes abordés ici”*

*RICHARD Bernard, 2012, p. 11*

A travers ce message, Bernard Richard évoque toute la faculté des emblèmes à exprimer et à faire exprimer le sensible et le tangible. D'une part, les emblèmes sont matériellement présents dans l'espace et dans le temps. De fait, au-delà de l'intérêt historique qu'ils représentent, les emblèmes ré-interrogent le rapport des historiens avec l'image. La France, l'Histoire et l'image se tiennent au croisement des recherches scientifiques sur les emblèmes (1.). Leur histoire, qui ne cesse de s'écrire, révèle sous un angle singulier les rapports complexes entre les individus et l'Etat. A la fois saisissants et discrets, les emblèmes sont diversement mobilisés par les pouvoirs publics et par les citoyens du monde (2.). Si comme l'écrit Bernard Richard, l'ambition est d'obtenir l'adhésion des citoyens, les emblèmes ont leurs limites. Sensibles à double titre, les symboles de la République touchent autant qu'ils sont touchés. Entre les valeurs républicaines qu'ils défendent et les critiques qu'ils affrontent, les emblèmes s'avèrent être des dispositifs fondamentaux mais fragiles (3.).

### **1. 1. Regard croisé sur les images en Histoire et l'histoire de France.**

Les images sont des traces du passé. Au départ simple illustration des événements, elles deviennent sujets des recherches scientifiques. Elles révèlent les manières dont les individus se rendent concret ce qui ne l'est pas. L'image est à la fois matérielle et immatérielle (1.1.1). En histoire, l'usage de l'image n'est pas nouveau. En revanche, l'approche culturelle et sociologique des années 1980 questionne notre rapport à l'image, notamment celle de la France. Les historiens ont su se saisir de cet enjeu historique et culturel que représente l'image de la France, de l'Etat français ou bien encore de la nation française (1.1.2). Enfin, quelques chercheurs ont plus spécifiquement axé leurs recherches sur les emblèmes français, fer de lance des images de la France (1.1.3).

## 1. 1. 1. Les images et l'image: quelques définitions.

A l'origine, l'**image**, du latin *imago*, désigne une représentation en cire des défunts installée dans les maisons romaines. Elle participe au culte funéraire des ancêtres. Cet usage de l'image révèle deux propriétés fondamentales.

Premièrement, l'image a un caractère sacré. En ce sens, l'*imago* se rapproche de l'*eidôlon* grecque à l'origine du terme idole. Le christianisme fait évoluer l'idole en icône. L'icône est un signe dont le signifiant et le signifié sont dans une relation naturelle de ressemblance et d'évocation. Le caractère sacré d'une image est donc basé sur sa capacité à incarner une entité abstraite ou devenue abstraite (un défunt par exemple). L'image est dotée d'une double matérialité: une identité objective (un tableau, une sculpture, une photographie) et une identité attribuée (une personne, une idée, une croyance). Les individus concèdent à l'image un pouvoir qui transcende l'objet et fait de l'objet "l'image de" quelque chose.

La seconde propriété fondamentale de l'image est de lier le passé au présent dans une relation d'interdépendance. L'image est à la fois une trace du passé et une clef de lecture sur notre façon de voir le passé. A l'échelle des individus, la multiplication de petites idoles ou icônes montre le besoin des Hommes de matérialiser leur rapport à l'immatériel (le passé par exemple). A l'échelle d'un peuple, les images personnifient le passé de la communauté. Ce passé est le fruit d'une construction sociale s'appuyant sur les récits historiques. Cette construction (ses étapes et ses ruptures) nous informe davantage sur la perception du passé à une époque donnée que sur le passé lui-même. Les images concrétisent ce qui unit virtuellement les individus en une Nation: des valeurs, des principes et des idées.

Par conséquent, la définition d'une image est bien plus large qu'une incarnation matérielle de l'immatériel. L'image peut être une représentation figurée, une représentation mentale et une métaphore (Duprat, 2007, p. 3). Elle peut donc être concrète ou abstraite. L'image est le résultat d'un processus de mise en image (annexe 1) navigant entre l'incarnation et l'abstraction. Dans le cadre de notre sujet sur l'incarnation de la France et de ses valeurs, l'image est une allégorie, un symbole ou un emblème.

L'**allégorie** trouve son origine dans le monde artistique. Maurice Agulhon définit l'allégorie comme un discours imagé se substituant au discours abstrait (1979, p. 8). Bernard Richard tente d'approfondir en la caractérisant de représentation humaine ou animal d'un autre objet (représentation figurée) ou d'une notion abstraite, d'une idée. Il s'agit donc de



l'image analogique d'une autre réalité, qu'elle soit abstraite ou concrète (2012, p. 17). Depuis l'Antiquité, les allégories concernent principalement des valeurs et des vertus.

Le **symbole** est le résultat d'une construction sociale. Pour Pierre Nora, un symbole doit "faire parler ce qui est muet, donner sens et vie à ce qui, en soi, n'a ni sens ni vie" (1992, p. 3874). Là encore, le symbole amène à un rapport analogique entre un signifiant et un signifié, comme l'allégorie. La différence demeure dans les modalités de représentation. Une allégorie est une représentation humaine ou animale d'une entité abstraite alors qu'un symbole peut prendre toutes les formes et représenter de l'abstrait comme du concret. Pour Maurice Agulhon, le lien entre le signifiant et le signifié se fait grâce à "une construction culturelle transmise par l'histoire" (1979, p.8).

Pour Maurice Agulhon, l'**emblème** est un prolongement du symbole. L'emblème est un symbole stable et conventionnel (1979, p. 8). Bernard Richard, inspiré par Maurice Agulhon, affirme que l'emblème est "un symbole largement fixé et reconnu" (2012, p. 21). Cependant il va plus loin en identifiant trois fonctions élémentaires de l'emblème: identifier le pouvoir politique, traduire les principes du pouvoir et produire un effet favorable sur les destinataires (adhésion). Pascal Ory propose une analyse différente sans être contradictoire. Il énonce que le symbole est un signe de reconnaissance utilisé par les agents politiques, de l'Etat à l'individu en passant par les associations et collectivités. Le symbole se décline en trois catégories: l'emblématique, le monumental et le rituel. Ces trois éléments constituent le lexique symbolique de l'Etat et de ses acteurs. Ainsi, l'emblème est un signe d'appartenance, graphique ou sonore, allant de l'insigne arboré à l'hymne entonné (2016, p. 24).

Les deux propriétés fondamentales de l'image révèlent toute l'importance de l'Histoire dans le processus de mise en image. Son caractère sacré et/ou le lien permanent qu'elle matérialise entre le passé et le présent sont fondés sur le récit historique construit par les individus. En retour, l'image et son histoire deviennent des objets de l'Histoire. Plus spécifiquement, les images du pouvoir, par leurs usages politique et sociologique, forment un corpus de sources incontournables de l'Histoire.

### **1. 1. 2. Les images du pouvoir en l'Histoire: un champ nouveau de l'histoire politique et culturelle.**

Les images sont des traces du passé, à la fois dans leur matérialité et dans leur immatérialité. Par cette double lecture qu'elles proposent, l'image comme source en Histoire

pose quelques difficultés notamment concernant leur interprétation. Dans le domaine de l'histoire politique et culturelle, l'image du pouvoir révèle le rapport des individus à l'Etat.

L'Histoire est une enquête et le récit historique est la narration d'un passé qui n'existe plus. Les images sont des traces du passé. Elles peuvent être difficiles à intégrer dans un récit puisque l'Histoire a besoin de l'inscrire chronologiquement. Certaines images posent des problèmes de datation. Annie Duprat distingue trois opérations pour analyser une image: observer, étudier et contextualiser. En premier lieu, l'image est un objet à **observer** pour en déterminer le sujet, les couleurs, le genre, le format. Deuxièmement, une image doit être **étudiée**. L'historien détermine les conditions de production et les moyens matériels mis à disposition du créateur de l'image en interrogeant le commanditaire, l'auteur et les circuits de diffusion (réception, collection, postérité). Enfin, l'image est à **contextualiser** pour lui associer une société et l'intégrer chronologiquement dans un récit (Duprat, 2007, p. 4). La contextualisation permet à l'historien de confronter l'image avec d'autres productions (textuelles ou visuelles), d'en chercher les inspirations et d'en ressortir une thématique générale (mouvement, période, phase).

Cependant, en mobilisant l'image, l'historien s'expose à quelques risques. Tout d'abord, toutes les images sont des constructions. Elles n'ont pas vocation à être objectives mais résultent au contraire d'un point de vue, d'une perception et d'une sensibilité. Le travail de contextualisation et de confrontation mené par l'historien est essentiel pour que l'image, trace du passé, soit une source viable dans le présent. De plus, l'historien doit s'interroger sur la nature du témoignage fourni par l'image. En effet, l'image est une trace d'un événement passé, du regard d'une personne, d'une société, sur cet événement et un témoignage de sa postérité. Ensuite, Annie Duprat met en garde sur les transformations des images, de plus en plus indécélables, questionnant leur véracité. Dans une quête du vrai, l'usage de sources modifiées et déformées met en péril la solidité du récit historique.

L'histoire politique est la première à avoir saisi l'intérêt des images dans le récit historique. L'histoire du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles est étroitement liée au politique et au pouvoir. Le pouvoir, ici l'Etat, depuis le portrait de Jean II le Bon, investit de plus en plus l'image (portrait, enluminure). Par conséquent, les chroniqueurs et historiographes s'appuient sur ce que leur fournit le pouvoir. Bernard de Montfaucon affirme même que les images "nous apprennent bien des particularités que les historiens ne disent pas" (1716, cité par Duprat, 2007, p. 5). Ainsi les images auraient la capacité de montrer ce qui ne se dit pas. L'image

serait dotée d'une faculté à transmettre et à représenter le monde d'une manière plus concrète que le texte.

Dans le domaine de l'histoire politique, l'étude des représentations et des symboles de la République est un champ nouveau apparu dans les années 1980. L'une des grandes figures françaises dans ce domaine est Maurice Agulhon (1926-2014). Bien des travaux ont porté sur quelques éléments emblématiques de la République comme le 14 juillet (Ozouf, 1976 ; Sanson, 1976) ou *La Marseillaise* (Delfolie, 1965 ; Robert, 1980) mais aucun ne traite globalement des emblèmes. Chaque emblème est envisagé de façon individuelle sur le modèle d'une biographie. La trilogie de Maurice Agulhon (1979, 1989, 2001) sur la figure de Marianne interroge plus largement le rapport de la République avec son lexique symbolique. Il traite l'histoire de la République française et l'histoire des emblèmes dans une seule et même chronologie. Il décrit les relations socio-politiques complexes entre le pouvoir et les individus par l'intermédiaire de la "symbolique républicaine". Parallèlement, l'histoire des mentalités, devenue histoire culturelle, s'empare du thème de façon remarquable à travers les trois ouvrages dirigés par Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire* (1984, 1986, 1992). Ces ouvrages forment une base historique et intellectuelle sur les symboles de la France. Les travaux de Michel Vovelle sur la Révolution française, notamment *Les images de la Révolution française* (1988) et ceux de Michel Pastoureau sur les emblèmes et l'héraldique poursuivent les recherches lancées dans les années 1980. Plus récemment, l'ouvrage de Bernard Richard (2012) et celui dirigé par Evelyne Cohen et Gérard Monnier (2013) tentent de synthétiser les travaux antérieurs tout en intégrant les perspectives du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'étude historique des symboles de l'Etat, de la France et de la République est nommée l'histoire de la politique symbolique. Pascal Ory définit la politique symbolique par son objectif premier: "créer, entretenir voire renforcer le lien social par l'agrégation du groupe autour de signes de reconnaissance" (dans Cohen, 2013, p. 11). Pour Pascal Ory, l'autorité politique ne se contente pas de s'exprimer par la force. Elle use de ce qu'il appelle "l'art rhétorique" et qu'il décline en trois catégories: emblématique, monumental et rituel. La politique symbolique d'un Etat se base sur une croyance: "l'importance de l'émotion comme énergie du moteur social et de l'efficacité du signe" (*Ibid.* p. 11-12). Non seulement le symbole est au prolongement d'une subjectivité, d'un sentiment et d'une émotion mais en plus il l'alimente et la conforte en la rendant physiquement présente. Cette subjectivité est particulièrement interrogée dans le cadre de l'histoire culturelle.

*“Les images s’adressent à la sensibilité, aux émotions, à l’imagination plutôt qu’à la raison ; elles n’en ont pas moins un impact direct sur le public visé. [...]”*

*Elles jouent un rôle important dans la vie politique et entrent en résonance avec la société.*

*En effet, elles participent à la construction d’une image au sens figuré, d’un imaginaire politique qu’elles contribuent à révéler, exprimer et traduire sous une forme frappante”*

*RICHARD Bernard, 2012, p. 16*

L’étude historique de la politique symbolique permet selon Pascal Ory de nuancer le constat souvent établi aujourd’hui d’une politique à spectacle. Les travaux de recherches sur les emblèmes de la France montrent de quelle façon chaque époque connaît son propre “spectacle du politique” (dans Cohen, 2013, p. 17). De plus, l’étude des emblèmes dans le temps et dans l’espace est une modalité d’approche des progrès technologiques (journaux, radio, télévision) et des évolutions des valeurs promues par l’Etat. Enfin, les symboles nous éclairent sur l’identité de la collectivité puisqu’ils la représentent, l’incarnent et la donnent à voir. Pour conclure, l’historien étudiant la politique symbolique en France s’interroge sur la fonction des représentations, les conditions de leur création, de leur diffusion ainsi que de leur réception ou de leur rejet (Richard, 2012, p. 16).

Les emblèmes de la France, de son État et de sa Nation, sont des objets matérialisant le rapport politique et social du pouvoir et des individus. Les historiens se sont intéressés aux emblèmes assez récemment, dans le cadre de l’histoire politique et culturelle. Les emblèmes en révèlent davantage sur notre perception de la France que sur ce qu’est la France. L’enjeu historique est de produire un discours objectif (travail des historiens) sur du subjectif.

### **1. 1. 3. Les emblèmes français et leurs historiens**

Aujourd’hui, en France, la Constitution de la V<sup>e</sup> République offre le titre d’emblème national à un seul symbole: le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. *La Marseillaise* est nommée hymne nationale. L’unique devise reconnue par la République est “Liberté, Egalité, Fraternité” (article 2). A ces trois emblèmes officiellement reconnus s’ajoutent cinq autres symboles élevés au rang d’emblème par l’Elysée: la Marianne, le 14 juillet, le coq, le faisceau de licteur et le sceau de France.

Tous les emblèmes n'ont pas été traités de façon égale par les historiens. L'allégorie républicaine, Marianne, est particulièrement étudiée. L'abondance de travaux à son sujet s'explique par la double lecture qu'elle propose. En tant qu'allégorie de la République, Marianne est à la fois un support d'étude pour les historiens et une source d'inspiration pour les artistes et par conséquent pour les historiens de l'art. L'étude chronologique proposée par Maurice Agulhon montre l'évolution des régimes politiques français à travers l'étude historique de Marianne. En parallèle, les artistes du XIX<sup>e</sup> siècle ont largement mobilisé la figure de Marianne dans leurs œuvres. L'allégorie républicaine devient alors une figure iconographique omniprésente chez les sculpteurs et les peintres. Les représentations de Marianne ont fait l'objet d'une exposition au musée de la Révolution française (château de Vizille) en 2003<sup>2</sup>. De même, *La Marseillaise* bénéficie de cette double compétence historique et artistique. En histoire, quelques chercheurs se sont particulièrement intéressés à l'hymne national. Valérie Delfolie publie dès 1965 son *Essai de reconstitution historique et de critique littéraire* sur *La Marseillaise*. Les travaux de Frédéric Robert dans les années 1980 (1980 et 1989) puis le chapitre de Michel Vovelle dans *Les Lieux de mémoire* (1984) soulignent l'intérêt permanent des historiens pour cet emblème sonore. Aujourd'hui, les publications les plus récentes sur les emblèmes de la France portent davantage sur le 14 juillet. Pourtant, comme pour *La Marseillaise* et la Marianne, des ouvrages paraissent dans les années 1970. Deux historiennes publient la même année des travaux sur la fête nationale: Rosemonde Sanson et Mona Ozouf (1976). Ces premiers ouvrages sont enrichis par plusieurs travaux d'historiens comme le chapitre de Christian Amalvi dans *Les lieux de mémoire* (Nora, 1984, "Le 14 juillet") et les ouvrages d'Olivier Ihl (1996) et de Rémi Dalisson (2009). Ce dernier axe particulièrement sa recherche sur la dimension mémorielle du 14 juillet et des fêtes (populaires, publiques, nationales) en général.

Pour ces trois emblèmes, les études historiques ont donc été particulièrement fécondes. Pour les autres, seuls quelques auteurs ont tenté d'en cerner les contours. Michel Pastoureau est l'historien ayant le plus travaillé sur le coq (dans Nora, 1992 ; Pastoureau, 1998). Concernant le drapeau, les travaux de Jérôme Serri (1989 et 2016) et la publication de Raoul Girardet (dans Nora, 1984) sont les principaux supports historiques à notre disposition. Cette raréfaction du discours scientifique montre de quelle façon l'emblème suprême de la France est soigneusement évité par les chercheurs. L'Élysée lui-même reconnaît que "le

---

<sup>2</sup> Chevalier, A. (commissaire), *Entre liberté, République et France, les représentations de Marianne de 1792 à nos jours*, du 27 juin 2003 au 6 octobre 2003, Vizille: musée de la Révolution française.

drapeau tricolore n'a pas encore trouvé son historien"<sup>3</sup>. Il en va de même pour la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", étudiée en 1981 par Gérard Antoine puis en 1992 par Mona Ozouf (dans Nora, 1992). La familiarité du drapeau et de la devise semble contrarier les chercheurs. Les historiens font face à une foisonnante quantité d'informations, de traces, d'archives et de points de vue sur ces emblèmes. La quantité et la qualité variables de ces traces complexifient la tâche de l'historien, de plus, dans un champ assez nouveau de l'histoire politique et culturelle.

Les emblèmes sont des images en évolution permanente. Depuis peu, l'Histoire s'est saisie pleinement de leur ampleur politique, sociologique et culturelle. En effet, les images, et particulièrement celles de l'Etat, sont des traces incontournables du passé mais des sources historiques périlleuses. Les images révèlent la façon dont est perçue ou est rendue perceptible la Nation. Une fois que l'emblème entre dans le corpus de sources des historiens, il est question d'en comprendre l'histoire. En effet, si les emblèmes servent à comprendre l'Histoire de France, ils n'en restent pas moins des sujets à part entière.

## **1. 2. Le répertoire emblématique de la France: son histoire et ses usages.**

La France dispose d'un répertoire symbolique diversifié: chanson, célébration, animaux et végétaux. Les emblèmes de la France disposent tous d'une histoire individuelle, étudiée chronologiquement ou thématiquement par les historiens. Dans leurs travaux, deux thèmes se détachent particulièrement: les origines (1.2.1) et la postérité (1.2.2) des emblèmes. A travers ces deux axes, qu'il nous faut explorer, les historiens ont mis en lumière les facteurs unissant ces symboles à la France. Enfin, les travaux de recherches décrivent les différents usages d'un même emblème en fonction des acteurs, du public visé ou de l'idée défendue (1.2.3). En définitive, les historiens questionnent l'histoire politique (les étapes de construction de la République) et culturelle (l'histoire des représentations) de la France.

### **1. 2. 1. Les origines des emblèmes français: un héritage plus ou moins assumé.**

L'étude historique des emblèmes met en lumière plusieurs de leurs traits communs. Le dénominateur commun demeure la Révolution française et ses acteurs (Lamartine, La Fayette

---

<sup>3</sup> "Le drapeau français", site officiel de l'Élysée, en ligne (consulté le 3 avril 2022): <https://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais>.

et Bailly entre autres). Ils furent à la fois acteurs de la Révolution française et instigateurs de la politique symbolique du pays en cette période troublée. Mais les révolutionnaires n'ont rien inventé. Ils ont pioché dans des répertoires iconographiques anciens et célèbres pour concevoir de nouveaux symboles.

Leur première source d'inspiration est l'**antiquité gréco-romaine**. Les ouvrages d'iconologie et d'iconographie sont de véritables succès depuis la publication de Cesare Ripa à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les révolutionnaires cherchent de nouveaux symboles dans ces dictionnaires d'image. Maurice Agulhon explique que l'allégorie dite "la Marianne" n'est que le résultat d'un glissement d'une allégorie de la Liberté vers une allégorie de la République puis de la France (2001). De fait, les traits de la Marianne sont très proches de ceux de la Liberté, allégorie présente en Grèce et à Rome durant l'Antiquité. Le coq, parfois qualifié de gaulois, trouve son origine à Rome, dans la période de conquête de la Gaule par Jules César. Le *gallus*, coq en latin, est l'homonyme de *Gallus*, la Gaule.

Contrairement aux idées reçues, l'**héritage chrétien et monarchique** demeure perceptible dans nos symboles républicains. Cela peut paraître contradictoire avec les intentions de la Révolution française. En réalité, la persistance de l'institution royale et cléricale à travers les emblèmes de la France montre de quelle façon la Révolution française n'a pas effacé totalement l'Ancien régime pour en créer un nouveau. Les révolutionnaires se sont, au contraire, approprié l'iconographie chrétienne et royale pour en proposer une nouvelle lecture. De plus, certains révolutionnaires demeurent profondément chrétiens et souhaitent faire des valeurs chrétiennes, des valeurs républicaines. En bref, tous les emblèmes de la France ont un lien, plus ou moins étroit, avec l'Église ou la monarchie. Marianne, allégorie féminine de la France, de la Nation ou de la République (selon les vicissitudes de l'Etat) fusionne assez curieusement les prénoms Marie et Anne. Une double lecture est possible. Marie et Anne sont des prénoms courants en France et donc Marianne est une figure populaire. Ou alors, Marianne est la "descendante républicaine" de Marie, sainte patronne de la couronne de France. Le 14 juillet comme jour chômé est inspiré des jours chômés du calendrier chrétien (Pâques, Noël ou l'Assomption), eux-mêmes inspirés des *dies nefasti* des Romains. Par ailleurs, le choix de la date est en partie influencé par la place des autres jours fériés. Michel Pastoureau dit que le 14 juillet est "calendrièrement" parfait (1998) c'est-à-dire sans aucune autre fête à proximité pour lui voler la vedette. Pour ce qui est de l'héritage monarchique, le sceau de France et la devise républicaine sont des contre-propositions révolutionnaires et républicaines de ce qui existait déjà. Le sceau, instrument d'officialisation des documents de l'Etat, est un outil du pouvoir royal en France depuis l'époque

mérovingienne. La devise est une formule là aussi utilisée par les rois comme François Ier et Louis XIV. La Révolution française transforme ces deux emblèmes royaux en emblèmes nationaux en transformant leur sujet.

Les capacités symboliques du domaine **militaire** constituent le troisième élément commun aux origines des emblèmes. La puissance symbolique de l'armée est particulièrement saisissante dans le cas du 14 juillet. D'une part, la fête nationale célèbre la prise de la Bastille de 1789, jour où les Parisiens ont pris les armes. D'autre part, la célébration du 14 juillet est menée autour de l'exaltation de l'armée française (défilé militaire). L'évocation guerrière la plus remarquable demeure *La Marseillaise*, surtout sous son appellation d'origine: *Le Chant de guerre pour l'Armée du Rhin* (1792). Ses paroles sont sans équivoque: "Aux armes, citoyens ! / Formez vos bataillons !". L'unité militaire ayant eu la plus grande influence sur nos emblèmes est la Garde nationale. Créée en 1789 à Paris sous l'égide du marquis de La Fayette, ses couleurs sont le bleu et le rouge. L'ajout du blanc, celui du roi, s'explique par le fait que cette couleur incarne la puissance militaire du roi plus que le roi lui-même (à la différence du lys). D'abord sous forme de cocarde fixée sur les vestes des hommes, les trois couleurs inondent les rues parisiennes en juillet 1790 pour la Fête de la Fédération. Drapeaux, fanions et cocardes mènent au triomphe le drapeau tricolore dont l'ordonnancement (ordre des couleurs et sens des bandes) n'est pas encore fixé.

L'histoire des emblèmes de la France ne se joue pas uniquement en France. De même que l'histoire de la France ne peut se limiter aux frontières de son territoire, l'histoire de ses emblèmes doit être conçue à une échelle plus large, européenne voire mondiale. Michel Pastoureau souligne que "le **regard extérieur** est essentiel" dans l'élaboration d'un emblème (1998, p. 13). Il s'appuie sur l'emblème du coq, symbole au départ imposé par des étrangers. Le coq perdure car il offre une réponse plus efficace que le lys face au lion anglais ou à l'aigle germanique. De même, *La Marseillaise* est une réponse à la guerre déclarée contre le Saint-Empire en 1792: "Des cohortes étrangères / Feraient la loi dans nos foyers !". Les couleurs du drapeau français font concurrence aux couleurs germaniques et espagnoles. Mathilde Larrère précise également que les changements de régimes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce dans toute l'Europe, s'accompagnent d'un passage de la bichromie à la trichromie. Finalement, la France intègre un mouvement plus large: "un contexte et une histoire des codes visuels à l'échelle atlantique" (Larrère, 2019, p. 4).

Qu'il s'agisse d'une influence gréco-romaine, chrétienne, royale, militaire ou étrangère, les emblèmes ont tous en commun d'être passés entre les mains de la Révolution



française. La période révolutionnaire a totalement repensé la signification des symboles autour de deux grandes thématiques: s'opposer au roi et incarner les valeurs de la révolution (puis de la République). Le faisceau de licteur n'est plus un symbole de répression mais un symbole d'unité (lanière) du peuple (verges) autour d'un même idéal (pique symbolisant la Révolution). Tous les symboles de la France sont ainsi dotés d'une nouvelle signification pour soutenir les idées nouvelles des révolutionnaires. Ils permettent à l'abstrait de s'incarner auprès d'un large public d'une façon plus efficace que les longs discours.

### 1. 2. 2. La postérité des emblèmes: la cristallisation d'un passé commun.

L'efficacité est une des explications de la durabilité de ces huit emblèmes français et ce malgré les changements de régime et les divergences autour de leur utilisation. Pascal Ory soulève la condition essentielle de la pérennité d'un emblème: "l'emblème dispose de la double qualité de la **simplicité** et de la **maniabilité**, gage, aux yeux de ses utilisateurs, d'une immutabilité (dans Cohen, 2016, p. 12). Maurice Agulhon évoque la "polysémie et la mutabilité des symboles" (2001, p. 9). En effet, pour qu'un emblème dure dans le temps, il doit être utilisé souvent et par le plus grand nombre. La popularité du drapeau s'explique en partie par sa reproductibilité: deux couleurs primaires, du blanc, des bandes de même taille et le format classique d'une rectangle. Les trois couleurs sont déclinables à l'infini. Cette simplicité touche également le coq, animal ordinaire de basse-cour et la devise, composée de trois mots courts et clairs. Mona Ozouf use d'une formule éclairante sur la devise: "l'histoire et l'usage semblent les avoir si bien agglutinés qu'ils s'appellent mécaniquement l'un l'autre, comme jointés par le ciment de traits d'union invisibles" (dans Nora, 1992, p. 4353). En outre, la Marianne est un modèle classique d'allégorie féminine qui inspire largement les artistes et les caricaturistes. Ils peuvent laisser libre court à leur imagination. Michel Pastoureau la qualifie d'allégorie "synthétique et polyvalente" (1998, p. 165).

La postérité de ces huit emblèmes s'expliquent également par un antagonisme persistant les concernant. Ils font l'objet d'une **institutionnalisation** et parallèlement ils sont rejetés, censurés et **conflictuels**. Cette tension perpétuelle leur a permis de conserver leur utilité dans le débat public. Le coq est le seul emblème n'ayant jamais été mentionné dans un texte officiel. Pourtant il fait aujourd'hui consensus, peut-être justement grâce à son caractère non-officiel. Il n'a pas toujours fait l'unanimité car il est au départ un symbole subi. Les

Français se l'approprient au moment de la "redécouverte" de la Gaule et de "notre passé gaulois". Les autres emblèmes disposent d'une date clef d'officialisation par l'Etat français.

Alors qu'il s'agit peut-être de l'emblème français le moins célèbre de France, le faisceau de licteur est celui qui a été officialisé en premier. En **1790**, l'Assemblée constituante fait des "antiques faisceaux" l'emblème de la France "une et indivisible". La devise est bien énoncée en 1790 par Robespierre dans le but de la voir inscrite sur les uniformes de la Garde nationale mais sa proposition n'est pas retenue. Il faut attendre la Constitution de la IIe République (1848) pour que la devise devienne officielle<sup>4</sup>.

Pour Marianne, la Convention déclare en **1792** que la République a les traits d'une femme au bonnet phrygien. Quelques obstacles parsèment l'histoire de Marianne notamment par l'opposition république sociale et libérale. Marianne est une fois bourgeoise, une autre ouvrière. En 1848, les libéraux ne veulent plus du bonnet phrygien, qu'ils associent à la République révolutionnaire de 1792-1793. D'autres allégories de la République essayent de faire de l'ombre à la Marianne traditionnelle: la Cérès des timbres poste ou même le profil féminin de la Légion d'honneur.

L'officialisation du drapeau tricolore poursuit ce travail d'institutionnalisation des emblèmes. La Convention fixe en **1794** l'orientation des bandes et l'ordre des couleurs. Pourtant à l'origine, le drapeau français est transgressif: rayures verticales et non horizontales et trio de couleurs plutôt qu'un duo. L'adoption officielle par le roi lui-même en 1830 vide le drapeau de son caractère insurrectionnel. La crise de 1848 place sur le devant de la scène le sulfureux drapeau rouge. Lamartine est envoyé à l'hôtel de ville de Paris pour vanter les valeurs du drapeau français<sup>5</sup>. L'adoption officielle du drapeau tricolore est suivie de celle de *La Marseillaise* le 14 juillet **1795**. L'hymne fait également l'objet de controverses. Rouget de Lisle déplore l'usage qui est fait de son *Chant de guerre*. Loin d'être révolutionnaire et pas spécialement républicain, l'auteur du *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin* ne voit pas d'un bon œil la reconversion de son chant en hymne républicain, chanté au pied de l'échafaud.

Ce n'est que bien plus tard, presque un siècle, que le 14 juillet devient une fête nationale. La IIIe République (1870-1940) souhaite se placer dans l'héritage de la Révolution française sans rappeler les horreurs de la Terreur. Plusieurs dates sont mises sur la table dont le 14 juillet et le 4 août, deux dates particulièrement plébiscitées par le parlement. La droite promeut le 4 août, une journée sans violence, marquée par les négociations entre les représentants des trois ordres. La gauche lui préfère le 14 juillet et sa ferveur spontanée et

---

<sup>4</sup> "Elle a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité", *Constitution de la IIe République*, Préambule, IV

<sup>5</sup> Discours de l'Hôtel de ville, 25 février 1848.

populaire. Le 14 juillet a l'avantage de précéder le 4 août (et donc d'être considéré comme une étape essentielle vers le 4 août) et de célébrer deux événements. Le choix est acté en **1880** contre l'avis des républicains, des conservateurs et des royalistes qui refusent de l'honorer pendant plusieurs années. Des années plus tard, entre 1910 et 1920, la gauche elle-même rechigne le 14 juillet, lui trouvant un caractère bourgeois et se tourne alors vers le 1er mai.

Enfin, l'enracinement d'un emblème n'est possible que par une construction mystique et **légendaire** de son histoire. Le flou qui entoure les origines, les auteurs, les moyens de diffusion de ces emblèmes contribue à leur mystification. L'Elysée n'hésite pas à mettre en avant ce nébuleux passé pour faire du drapeau tricolore un mythe français.

*“Le flou historique qui entoure sa naissance laisse libre champ aux légendes qui l'auréolent de poésie: nombre d'hommes illustres, dit-on, se sont penchés sur son berceau pour le parer de ses couleurs.”*

*Le drapeau d'après le site officiel de l'Elysée*

Cette incertitude concerne l'ensemble des emblèmes. Les origines du prénom Marianne pour désigner la figure de la République demeurent brumeuses. Par quel mécanisme le *Chant de guerre* de Rouget de Lisle est devenu *La Marseillaise*, puis l'hymne national ? Ces interrogations contribuent à la mise en légende des emblèmes de la France.

Les différents types d'emblèmes (sonore, allégorique et symbolique) favorisent la diversité des supports pouvant les accueillir. Leur simplicité d'utilisation et leur caractère légendaire favorisent leur multifonctionnalité (pictogramme, slogan, ornementation). L'opposition entre phase d'institutionnalisation et de remise en question voire de censure contribuent à un usage considérable et hétéroclite des emblèmes français.

### **1. 2. 3. Les emblèmes: outils de communication et de revendications**

Les emblèmes de la France sont avant tout des objets, plus ou moins tangibles, au recours familier voire banalisé. Les nombreux usages conférés aux emblèmes révèlent à quel point ils prennent part à notre quotidien, d'une façon discrète ou au contraire évidente.

Une des premières fonctions des emblèmes est d'**identifier**, parfois même de **certifier**. Dès 1790, le premier usage du drapeau tricolore est de permettre d'identifier les vaisseaux de guerre de la marine française. La présence croissante des bustes de Marianne dans les mairies démontre également d'un besoin grandissant de personnifier l'Etat sur tout le territoire. Au sommet de l'Etat, le Président Valéry Giscard d'Estaing a pris l'audacieuse décision de faire des faisceaux de licteur son emblème personnel durant sa présidence. L'emblème retrouve alors sa fonction primordiale, nommée fonction hiérarchique par Pascal Ory (dans Cohen, 2016, p. 12), celle d'attribut du souverain (ici du chef de l'Etat). Dans le cas spécifique du sceau de France, sa fonction est encore plus précise puisqu'il certifie des documents officiels.

Dans cette même logique d'identification, les emblèmes contribuent à l'élaboration d'un paysage républicain. Leur présence dans l'espace public dévoile une deuxième fonction: **ornier** et **illustrer**. La majorité des établissements administratifs publics possèdent sur leur façade une inscription: la devise. Ils affichent également le drapeau tricolore (parfois associé au drapeau européen) et quelquefois le profil de Marianne. Les établissements scolaires sont particulièrement concernés par ces ornements. Michel Pastoureau parle d'art civique. En définitive, c'est au travers des objets du quotidien que les emblèmes se révèlent le plus. La Marianne est le motif républicain le plus présent ainsi que le drapeau tricolore: timbres, carte électorale, permis de conduire, carte d'identité, passeport et sur la plupart des sites officiels (les sites des ministères ou des impôts). Le faisceau de licteur est présent sur la couverture du passeport français depuis 1913 suite à une décision du ministère des Affaires étrangères. En guise de synthèse, le 14 juillet mobilise l'ensemble des autres emblèmes pour créer le temps d'une journée un paysage républicain idéal. Ce paysage est à la fois visuel (drapeau, Marianne) et auditif (Marseillaise, devise).

A la suite de ce besoin de s'identifier, les emblèmes permettent à différents acteurs de **représenter** ou de **se représenter** la France. L'Etat français en premier lieu mais aussi les Etats étrangers et les membres de la société civile (nationale ou internationale) utilisent les emblèmes. Tout d'abord, les emblèmes permettent, sans écrit ni parole, de désigner la France. Lors des rencontres entre chefs d'Etat, membres du gouvernement ou lors de visites officielles, il est d'usage de pavoyer les couleurs de la France et de jouer *La Marseillaise*. Les différents chefs d'Etat de la Ve République ont souvent utilisé le 14 juillet pour transmettre des messages. A titre d'exemple, en 1994, des soldats allemands sont invités à défiler sur les Champs-Élysées. Un acte fort qui témoigne de l'attachement de la France à l'Union européenne, en partie possible grâce à la réconciliation franco-allemande. Parallèlement, l'usage fait des emblèmes n'est pas toujours à l'avantage du signifié. La Marianne et le coq

gaulois sont les motifs privilégiés des caricaturistes pour discréditer la France (pays), l'État ou le peuple français. Durant les deux guerres mondiales, les Allemands dessinaient le coq gaulois terrassé par l'aigle germanique pour signifier la défaite de la France. L'emblème est donc aussi une arme pour défendre ses idées ou attaquer l'ennemi.

Effectivement, l'emblème est utilisé pour **dénoncer** une réalité ou **résister** à l'adversaire. La proximité des emblèmes avec les citoyens permet à ces derniers de les mobiliser pour afficher leur désaccord. Récemment, le mouvement des "gilets jaunes" a redonné aux emblèmes leur caractère subversif: portraits de Marianne défigurée par des balles de *flashball* et drapeaux tricolores agrémentés de slogans protestataires (Larrère, 2019, p. 62-63). Enfin, l'histoire de la France dispose de plusieurs phases de résistance face à l'ennemi ou parfois face au gouvernement lui-même (régime de Vichy). Dans ces périodes troublées, la société civile utilise les emblèmes pour se signifier en lutte. Le coq a à de nombreuses reprises servi de contrepoids à la force en présence: fleur de lys, aigle impérial ou germanique.

A posteriori, les grands moments de lutte sont sanctifiés. Cette cristallisation s'opère avec l'aide des emblèmes dans le but de **célébrer** et de **fédérer** la Nation. Précédemment nous évoquions la nécessité des emblèmes d'être utilisés souvent et par le plus grand nombre de personnes pour qu'ils puissent s'ancrer. L'usage le plus favorable aux emblèmes est la célébration et les moments de communions populaires. Les plus fréquentes et les plus visibles interviennent lors d'événements sportifs. Une des grandes démonstrations récentes de cet usage "festif" du drapeau a eu lieu en juillet 2018 lorsque l'équipe de France de football a remporté la Coupe du monde. Après leur victoire, des centaines de Français ont envahi les rues, notamment l'avenue des Champs-Élysées, pour fêter collectivement la victoire. L'équipe de football est ensuite invitée à défiler sur cette même avenue sur invitation de l'Élysée, preuve que la célébration est une affaire d'Etat. Le dénominateur commun de ces célébrations demeure l'usage massif du drapeau tricolore. Le 14 juillet est en lui-même un emblème-événement justifiant la mise en place d'une célébration nationale. Cette journée a pour objectif de fédérer les Français autour des emblèmes par de multiples actions rituelles: défilé militaire aux couleurs de la France, chants (*La Marseillaise*). Toutes ces utilisations révèlent la seconde fonction des emblèmes identifiée par Pascal Ory (dans Cohen, 2016, p. 12): la fonction sociologique. Les emblèmes contribuent à identifier ce qui fait communauté et à se sentir intégrer au groupe en partageant ses pratiques. Les emblèmes contribuent à une autre forme de rite: la commémoration. En effet, la plupart des monuments aux morts construits après les deux guerres mondiales possèdent un coq à son sommet. De manière générale, les emblèmes permettent de rendre hommage. Après les attentats du 13 novembre

2015, de nombreux pays étrangers ont projeté les couleurs de la France sur leur monument emblématique: Porte de Brandebourg, l'Opéra de Sydney, le mur des Lamentations.

La France dispose d'un répertoire symbolique considérable. Les emblèmes, objets métaphoriques de ce qu'est la France, sont des traces originales du passé de la nation française, du moins de ce que les individus en ont pensé pendant plusieurs siècles. L'histoire des emblèmes révèle toute l'hétérogénéité du passé de la France, en tant que territoire, pays, et Etat. L'incarnation de la France à travers les emblèmes relève d'un processus d'abstraction et d'incarnation qui échappe aux lois de la science. L'image de la France (ses attributs philosophiques) est bien difficile à cerner et à généraliser dans un récit historique. Cette question relève de l'histoire des représentations, champ nouveau et infiniment complexe à circonscrire. Mais que disent les emblèmes de la France, sommes-nous tous d'accord sur ce qu'ils représentent et avons-nous la même façon de les utiliser ? Finalement les emblèmes, symboles collectifs, révèlent les liens intimes que nous créons avec la communauté. Ces différentes perceptions ne sont pas sans incidence, à l'échelle individuelle et collective.

*“C'est que dans le drapeau il y a plus qu'un lambeau de soie noirci par la poudre et troué par les balles : il y a la Patrie ! C'est elle qui vit dans cet emblème ; c'est elle qui s'offre à l'amour de ses enfants ; on croirait voir l'image vénérée d'une mère. Quand passe le drapeau, saluons : c'est la France qui passe !”*

*DE CROZE Firmin, 1899, p. 16*

### **1. 3. La symbolique républicaine: support de cohésion, sujet de division.**

Les propos de Firmin de Croze sont incontestablement patriotiques, certes, mais il révèle toute l'ambiguïté des images de *la* France. L'Histoire est dès son origine confrontée à la définition de la France. Qui se cache derrière ce mot France: un Etat, une Nation, une patrie, les trois ? Au-delà de cette terminologie, quelles significations morales accompagnent ces symboles ? C'est pourquoi, il est essentiel d'interroger le sens et la signification des emblèmes (1.3.1). Les travaux scientifiques sont primordiaux pour comprendre les emblèmes et les raisons de certaines dérives sectaires les concernant. Et en tant que symboles de la France, les emblèmes sont les premières victimes des attaques contre l'Etat, la Nation et ses valeurs (1.3.2). En définitive, les emblèmes de la France forment un corpus continûment

questionné, critiqué, attaqué et pourtant nécessaire à la cohésion politique et sociale de la Nation. Leur existence démontre le besoin fondamental qu'ils représentent et par conséquent des enjeux qui leurs incombent (1.3.3).

### 1. 3. 1. La valeur et les valeurs des emblèmes, quelles significations leur donner ?

Les emblèmes sont des images métaphoriques de notions abstraites (patrie, nation, Etat, peuple) rattachées malgré tout à des éléments concrets d'exercice de la souveraineté (territoire, armée, lois, constitution). Il nous faut nous questionner et définir *qui*: qui est incarné par les emblèmes français ?

Comme nous l'évoquions précédemment, Pascal Ory souligne la fonction hiérarchique des emblèmes. Ils sont dans un premier temps les attributs du souverain. Par conséquent, les emblèmes incarnent l'Etat. Sylvianne Rémi-Giraud définit l'Etat comme "un groupement humain fixé sur un territoire déterminé, soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale" (1996, p. 22). A travers cette définition, la notion d'Etat présente deux acceptions. La première consiste en une organisation politique et sociale définie dans l'espace ("groupement humain fixé sur un territoire"). La seconde concerne davantage l'institution ou les institutions souveraines qui agissent au nom du collectif sur cet espace ("une autorité"). Les emblèmes sont donc des supports de souveraineté. Ils permettent de matérialiser, de rendre visible le pouvoir exercé sur un territoire<sup>6</sup>. L'Etat exerce des fonctions régaliennes dont l'une est fondamentalement liée aux emblèmes: la force armée. Lorsqu'un emblème représente l'Etat français alors sa postérité et son usage dépendent de l'Etat et surtout du type de régime mis en place. A travers les différentes phases d'institutionnalisation vue précédemment, nous constatons qu'une grande partie de leur existence dépend de leur usage politique par les détenteurs du pouvoir. Si bien que certains emblèmes ont été mis de côté en fonction des régimes. Charles X refusait le drapeau tricolore, *la Marseillaise* ou l'allégorie de la Liberté. Napoléon a remplacé *la Marseillaise* par *Veillons au salut de l'Empire*. Pourtant, les emblèmes ont perduré malgré la censure. De fait, les emblèmes ne se contentent pas de représenter l'Etat. Ils incarnent également la Nation française.

La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen déclare que toute souveraineté se doit d'être obtenue par l'assentiment de la Nation. La Nation est donc au fondement de l'Etat.

---

<sup>6</sup> Informations complémentaires issues de la publication de Baron, F., "Qu'est-ce que l'Etat ?", *Vie publique*, 2018, en ligne [consulté le 15/04/2022]: <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/270243-quest-ce-que-letat?>

*“Article 3: Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d’autorité qui n’en émane expressément.”*

Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen, 1789

La notion de Nation possède à elle seule une interminable historiographie et concentre un nombre conséquent de débats épistémologiques. Notre ambition concerne davantage la manière dont les emblèmes incarnent la Nation. La Révolution française est l’événement fondateur des recherches autour de l’idée de Nation. Les débats se cristallisent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en deux visions de la nation, dites “française” et “allemande”. Ernest Renan est le plus célèbre défenseur de la vision française de la Nation. Il déclare qu’une nation est fondée sur “le désir de vivre ensemble” (1882). La prise de conscience collective de former une communauté sur un espace défini et autour de valeurs communes est selon lui la substance essentielle à la formation d’une nation.

La définition de Sylvianne Rémi-Giraud permet de comprendre le lien entre les emblèmes et la Nation. La Nation est “un groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini et personnifié par une autorité souveraine”. Nous constatons que la Nation a besoin d’être personnifiée. Les emblèmes ont cette fonction. *La Marseillaise* est l’hymne *national* (1958), le drapeau est l’emblème *national* (1958) et le 14 juillet est une fête *nationale* (déclaration de 1795). Et donc au-delà de leur usage institutionnel, les emblèmes permettent de fédérer et de célébrer la Nation. La fonction fédératrice des emblèmes n’est pas isolée des intérêts de l’Etat. Puisque la nation est au fondement de l’Etat, sa cohésion et son dynamisme lui sont essentiels. En revanche, cette définition s’éloigne de la conception morale et sentimentale d’Ernest Renan. Cette dernière se rapproche de la définition de Patrie énoncée par Sylvianne Rémi-Giraud. La Patrie est une communauté politique à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d’appartenir. Ici il est question de sentiment d’appartenance. L’affection d’un individu pour *sa* patrie est empreinte de subjectivité. En ce sens, les emblèmes permettent de matérialiser ce lien avec la communauté. L’usage patriotique des symboles est donc plus à destination du peuple que des autorités souveraines, qui elles, ont un usage national des emblèmes. Le peuple se caractérise par un ensemble d’êtres humains vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes et d’institutions (Rémi-Giraud, 1996). La connaissance et l’usage des emblèmes nationaux font partie de ces coutumes.



Qu'il s'agisse d'incarner l'Etat, la Nation, la Patrie ou le peuple français, le dénominateur commun de ces termes demeure la France. La France est un Etat souverain, un pays reconnu mondialement et dont l'existence interne et internationale nécessite des emblèmes. Peu importe l'acception attribuée (Etat, Nation), un emblème français représente toujours la France. L'emblème est donc l'incarnation concrète de la France. Il personnifie également ses valeurs. Régis Debray écrivait en 1998: "Derrière les couleurs, il faut voir les valeurs en jeu. La République, c'est beaucoup d'Histoire, un peu de doctrine, mais avant tout, une façon d'être" (p. 19). Ainsi après avoir défini le *qui*, il nous faut définir le *quoi*: qu'est-ce qu'incarnent les emblèmes français ?

Préambule: Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux **Droits** de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789.

Article 1: La France est une République **indivisible**, laïque, **démocratique** et sociale. Elle assure l'**égalité** devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Article 2: La devise de la République est "Liberté, Egalité, Fraternité".

*Constitution de la Ve République française, 1958*

Ces extraits de la Constitution indiquent que les valeurs de la France sont celles de la République. Le socle de la construction républicaine est depuis son commencement le droit. L'acte fondateur de la "libération" du peuple a été la *Déclaration des **droits** de l'Homme et du citoyen* en 1789. Ces droits sont profondément liés à la **liberté**. De nombreux emblèmes personnifient la liberté. La figure principale demeure Marianne, allégorie de la Liberté puis de la République. Une allégorie de la Liberté, plus sage et conventionnelle, est assise au centre du sceau de France. Preuve que la Liberté et ses représentations sont liées aux droits: l'usage par les cours de justice du motif du sceau de France comme tampon officiel. Les droits du peuple sont intimement liés à la deuxième valeur de la devise républicaine: **égalité**. En effet, les droits sont les mêmes pour tous. La République ne discrimine aucun citoyen. En termes de symbole, l'Égalité est bien moins présente que la Liberté. Seuls la devise et le sceau de France contiennent une référence. Dans le prolongement de cette valeur, le caractère **démocratique** de la République est un principe fondamental en France. Ce principe est visible sur le sceau de France par la présence de l'inscription "SU" sur une amphore placée au centre, au premier

plan. Comme le soulignait Régis Debray, la démocratie c'est "le pouvoir de faire la loi, d'élire et d'être élu" (1998, p. 23). Ainsi le suffrage universel est le symbole choisi sur le sceau de France pour incarner le caractère démocratique de la France. Enfin la troisième valeur évoquée dans la devise est la **fraternité**. Là encore, le corpus emblématique de la France n'évoque pas directement la fraternité. Le seul à l'évoquer nettement est le faisceau de licteur. Les verges jointes les unes aux autres par des lanières en cuire incarnent l'ensemble des citoyens embrassé par la République française. Dans le prolongement de cette valeur, le principe d'indivisibilité de la République est évoqué dans l'article 1 de la Constitution. "La république française est composée de citoyens, non de communautés. Les individus ont leurs particularités, pas les citoyens" exposait Régis Debray (1998, p. 7). Les individus se transcendent pour devenir des citoyens. Dans ce contexte, les emblèmes ont le rôle de catalyseur de l'énergie citoyenne. Ils symbolisent physiquement la quête du bien commun et la détermination de la nation. Effectivement, comme nous l'évoquions précédemment, l'image (signifiant) n'a pas besoin de ressembler au sujet (signifié) pour le symboliser. Dans le cadre des valeurs de la République, les emblèmes français n'ont pas à leur ressembler pour les incarner. Ainsi le principe de laïcité énoncé dans la constitution n'est pas clairement symbolisé par les emblèmes français. Mais les emblèmes incarnent la France, la France est laïque, donc les emblèmes incarnent la laïcité. D'ailleurs toute atteinte à la laïcité est suivie de réactions institutionnelles et populaires mobilisant les emblèmes français. À la suite de l'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, de nombreux français se sont mobilisés pour dénoncer ce crime. Des drapeaux français ou des pancartes évoquant la devise républicaine ont ponctué les rues de certaines grandes villes le 18 octobre 2020<sup>7</sup>.

A travers ce panorama des facultés d'incarnation des emblèmes, il est possible d'en saisir toute l'ampleur politique, sociale, culturelle et historique. Les emblèmes personnifient des valeurs fortes, certes, mais qui se révèlent fragiles. Le rapport incarnation-abstraction donne aux emblèmes une force symbolique incontestable. En revanche, cette analogie implicite les rend vulnérables aux attaques. Et par l'attachement que certains leur porte, quelques risques se dessinent notamment les contresens ou les surinterprétations.

---

<sup>7</sup> Un exemple: un rassemblement a eu lieu place de Verdun à Grenoble pour rendre hommage au professeur. "Isère: les hommages populaires à Samuel Paty", *France bleu*, 18 octobre 2020, en ligne [consulté le 15.04.2022]: <https://www.francebleu.fr/infos/societe/photos-isere-les-hommages-populaires-a-samuel-paty>

### **1. 3. 2. Banalisation, interprétations, affrontements: les revers de l'efficacité symbolique.**

La force symbolique des emblèmes fait d'eux des cibles de premier rang. Les individus souhaitant attaquer la France et remettre en question ses valeurs choisissent aisément les emblèmes comme victimes. Dans le cas d'un conflit déséquilibré, les belligérants sous dotés en moyens d'actions (militaires, économiques) font évoluer leur façon de combattre. Dans ce contexte, l'image et plus précisément l'iconoclasme revient sur le devant de la scène. Il suffit de cibler ses victimes, sans qu'elles soient nécessairement humaines, pour que l'effet voulu soit obtenu. Récemment, le Président de la République Emmanuel Macron a pu faire l'expérience de l'attaque pour l'image. Lors d'une visite dans la Drôme le 8 juin 2021, un jeune individu a giflé le chef de l'Etat. Ce geste n'a pas eu de conséquences physiques sur la victime. En revanche la gifle est un geste hautement symbolique, compte tenu du statut "symbolique" de la victime. D'ailleurs la peine de prison (4 mois fermes) encourue par l'auteur ne sanctionne pas simplement l'acte de violence mais bien l'attaque symbolique qu'il a mené. De façon générale, toutes les attaques terroristes perpétrées en France ont pour objectif d'attaquer l'image de la France, qu'ils s'agissent de ses emblèmes ou de ses valeurs. Les meurtres de la nuit du 13 novembre 2015 sont perpétrés contre la liberté et le mode de vie occidentale (restaurant, concert, match de football). Les victimes (physiques) ne sont que des outils pour faire passer un message. Cette attaque met en exergue un élément fondamental de la cohésion nationale en France, cible privilégiée des terroristes: la célébration. En effet, cet événement fait écho à l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Ce drame montre à quel point la célébration et la fête nationale sont à la fois des éléments de cohésion nationale et des cibles privilégiées pour les individus voulant nuire à cette cohésion.

Ce danger évoqué à propos de l'image de la France (emblèmes et valeurs) est évidemment un risque spectaculaire mais rare. Les emblèmes sont soumis à d'autres péripéties, plus légères, mais demeurant problématiques. Une des premières limites des emblèmes est leur profusion. Selon Mathilde Larrère, la multiplication des emblèmes sur le territoire est contre-productive. Leur présence continue nous les fait oublier. La sur-institutionnalisation des emblèmes fait perdre le caractère subversif du début et contribue à leur effacement symbolique. Maurice Agulhon relève une mauvaise cohabitation des emblèmes, comme s'ils voulaient tous dire la même chose, de fait ils perdent en signification. Leur symbolique d'origine s'efface au profit d'un grand thème commun: la France.

*“Nous sommes devenus bien plus sensibles à leur vertu de signalisation  
qu’à leur poids de signification”*

*OZOUF Mona, “Liberté, égalité, fraternité”, dans Les lieux de mémoire, 1992, p. 4353*

Cette profusion des emblèmes s’accompagne donc d’une méconnaissance profonde de leurs significations. Le travail de Pierre Nora à travers sa trilogie des *Lieux de mémoire* est une réponse à cette “familiarité” qui dessert les emblèmes. L’impression de connaître les emblèmes donne lieu à des contresens et des confusions.

*“Il s’agit de dissiper la familiarité d’une évidence trop parlante et de rendre son étrangeté  
d’origine à ce que le temps nous a légué comme héritage tout constitué”*

*NORA Pierre, 1992, p. 3874*

Les erreurs les plus fréquentes et soulignées par Mathilde Larrère sont les fausses Marianne (2019, p. 20-21). L’exemple le plus courant est l’œuvre d’Eugène Delacroix: *La Liberté guidant le peuple* (1830). Pourtant le titre est explicite. Il s’agit bien d’une allégorie de la Liberté et non d’une Marianne. Marianne est une allégorie de la République or le peintre n’est pas républicain. L’œuvre, victime de sa popularité, fait donc l’objet d’un véritable contresens historique et iconographique. Il est donc nécessaire de retrouver les nuances des symboles pour ne pas se fourvoyer ou en faire trop. L’exemple que nous évoquons en introduction sur le drapeau européen sous l’Arc de Triomphe est un écho à cette surinterprétation des symboles. Si dans ce cas précis, il n’a causé que des échanges épineux entre les citoyens, l’attachement aux symboles républicains peut donner lieu à des dérives identitaires.

A l’origine, les débats sur la définition de Nation ont amené les différents peuples d’Europe occidentale à s’affronter. L’exaltation romantique des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle est au fondement de la mystification de nos emblèmes. De “nos ancêtres les Gaulois” d’Augustin et Amédée Thierry à “la France est une personne” de Jules Michelet, les travaux historiques n’ont cessé de servir les ambitions politiques et militaires des gouvernements. Dans ce contexte d’effervescence républicaine, les emblèmes ont pleinement joué leur rôle de catalyseur d’énergie (1.2.3). Ainsi cette exaltation a justifié les guerres et la colonisation. Si bien que le début du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par le triomphe des nationalismes et de

l'antisémitisme. Pour Régis Debray, "le nationaliste croit que sa nation est supérieure aux autres" (1998, p. 50). Les emblèmes sont les supports de ces nationalismes. L'Europe actuelle s'expose à un retour en force des exaltations nationales (Pologne, Biélorussie). La France n'est pas épargnée par ces problématiques. En 2022, pour l'élection présidentielle, la profession de foi d'Eric Zemmour affichait "Pour que la France reste la France". Dans ces "cinq priorités pour la France", il écrit "Face à l'islam conquérant, je défendrai la France et son identité". Sa vision de *la* France se confronte à la vision des autres. Finalement les querelles du XIX<sup>e</sup> siècle autour de la Nation ont peut-être changé de visage (d'un conflit extérieur à un conflit interne) mais elles n'en demeurent pas moins alarmantes et menaçantes.

### **1. 3. 3. Les emblèmes: clef de voûte de la cohésion nationale ?**

Dans ce contexte et suite aux analyses menées précédemment sur les emblèmes, nous sommes en mesure de saisir les enjeux soulevés par la citation de Bernard Richard proposée en introduction de cette partie: "Faire voir, ou entendre, la République pour la faire aimer, voilà le rôle, aujourd'hui comme hier, des emblèmes abordés ici" (2012, p. 11). Tentons ici de comprendre en quoi les emblèmes nationaux sont-ils fondamentaux pour la République.

Les emblèmes sont des traces du passé, des symboles au présent, et des messagers pour le futur. Ce sont des passeurs de mémoire. Ils synthétisent les valeurs que l'on a conservées et que l'on souhaite perpétuer. Le premier enjeu est donc d'ordre mémoriel. Le souvenir de ce qui a été avant nous est primordial en France. Dans son discours, Ernest Renan écrivait que l'une des "choses" constitutives de la nation est "la possession en commun d'un riche legs de souvenirs" (1882). Pour Pierre Nora, la mémoire est également au fondement de la Nation: "c'est au regard de la mémoire et de la mémoire seule que la "nation" dans son acception unitaire garde sa pertinence et sa légitimité" (cité par Noiriel, 1992, p. 33). Pour Régis Debray, l'héritage est essentiel pour comprendre la démocratie<sup>8</sup>. En bref, la mémoire, la conscience ou le sentiment de partager un passé commun est une clef pour atteindre la pleine cohésion nationale. L'objectif n'est pas simplement de se souvenir mais bien de faire vivre les valeurs. La cohésion nationale est de plus en plus questionnée par le pluralisme et la diversité de la population française. Les emblèmes permettent de synthétiser clairement ce qui constitue notre bien commun (héritage). La cohésion est essentielle entre chaque membre de

---

<sup>8</sup> "Une démocratie s'inscrit toujours dans une filiation, un héritage, une suite et renouer la chaîne des temps permet de mieux comprendre certaines continuités". Debray, R., 1998, p. 12.

la société civile. Néanmoins, elle n'en demeure pas moins importante entre les citoyens et les pouvoirs publics. Les emblèmes sont des liens matériels et immatériels entre les deux piliers de la démocratie représentative. Les individus, grâce aux symboles et aux valeurs qu'ils partagent, constituent une communauté. Cette communauté permet la formation d'une conscience collective. Emile Durkheim la définit comme un système de valeurs partagé par une population, sur laquelle chaque être socialisé se règle pour convenir à la société dans laquelle il habite (*De la division du travail social*, 1893). Jean-Jacques Rousseau préfère parler de volonté générale. En somme, la conscience collective pousse les individus à agir en Hommes libres mais sans oublier les règles tacites que sa société lui impose (valeurs, principes, lois). Régis Debray estime qu'il s'agit du rôle du citoyen: "Se sentir citoyen c'est se sentir personnellement concerné par ce qui apparemment ne nous concerne pas" (1998, p. 23).

A travers les usages actuels des emblèmes, nous interrogeons notre façon de "faire corps" c'est-à-dire de faire Nation. L'un des éléments fondamentaux de cette conscience collective est le sentiment d'appartenance. Difficilement quantifiable et analysable historiquement, le sentiment d'appartenir à une Nation est pleinement subjectif. Cet attachement à la communauté est du même ordre que l'attachement des individus aux symboles. Selon un sondage Ifop de mars 2017, 86% des Français qualifient leur sentiment d'appartenance à la nation française de "fort". Cependant, si l'on questionne les 18-24 ans, ce taux est de 71%. Un réel décalage s'opère entre les citoyens confirmés (un sentiment d'appartenance fort pour 91% des retraités) et les citoyens néophytes. Selon ce même sondage, les Français estiment que ce qui nourrit de façon importante leur sentiment d'appartenance est la langue française (à 97%), les valeurs républicaines (95%), l'histoire et la culture (95%) et les symboles (85%). A la question qui incarne le mieux les valeurs de la République, la réponse la plus fréquente (30%) est les militaires. Cette étude, aux données plutôt "positives" sur l'état de santé de notre conscience collective, interpelle tout de même. Où est l'École ? Les quatre éléments qui "nourrissent" le sentiment d'appartenir à la nation sont pourtant enseignés, transmis, pratiqués à l'École. François Audigier écrit que la dimension identitaire et le développement du sentiment d'appartenance est principalement pris en charge par l'enseignement de l'histoire (1999, p. 64). Quelle est l'origine de ce décalage entre les contenus scolaires et les perceptions des citoyens ? Pascal Marchand et Pierre Ratinaud (2012) nous proposent une explication: "L'identité nationale ne se réduit pas à des connaissances ou à des valeurs: il y a aussi des manifestations communautaires, des rites collectifs, des monuments de communion patriotiques" (p. 231). Il est clair que l'armée dispose d'une excellente visibilité lors du 14 juillet, considéré comme la manifestation par

excellence de l'identité collective. Et finalement, aller à l'école tous les jours est devenu si familier qu'on en oublie la profondeur républicaine.

Si l'armée a l'avantage du rite, l'École dispose du champ libre en termes de connaissances et de transmission de valeurs. Mais les chercheurs constatent une dégradation généralisée de nos connaissances sur les emblèmes. Michel Pastoureau décrit "une véritable inculture nationale". Mais comment faire voir ou entendre la République si personne ne connaît ses emblèmes. Michel Pastoureau poursuit en constatant que "l'ignorance de tout ce qui touche au monde des emblèmes est profonde" et que "cette situation est scandaleuse et ne doit pas perdurer" (1998, p. 12). Selon lui, cette lacune culturelle est "une menace pour la démocratie" (p. 13). Régis Debray s'accorde pour dire que la connaissance est à la base de la durabilité des emblèmes et de ce qu'ils représentent<sup>9</sup>.

Après un tel constat, quelles sont les perspectives pour les emblèmes en société et à l'École ? Un sondage réalisé en 2015 (Ifop) énonce que 68% des sondés sont favorables au chant régulier de *La Marseillaise* à l'école et que 51% sont favorables à une cérémonie régulière de salut du drapeau. Et assez curieusement, les moins de 35 ans sont plus nombreux à plébisciter le salut du drapeau que les plus de 35 ans (8 points d'écart). Nous sommes confrontés à une double dynamique. Les jeunes sont prêts à utiliser davantage les emblèmes nationaux alors même que leur sentiment d'appartenance est plus faible que pour le reste de la population. Faut-il y voir un appel pour faire changer les choses. Est-ce que la nouvelle affiche (parole de *La Marseillaise*) du ministère dans (en théorie) les salles de classe répond aux besoins des citoyens (parents des élèves) de faire matérialiser l'identité nationale auprès des futurs citoyens ? Est-ce, comme le suggère Bernard Richard, faire voir et faire entendre c'est faire aimer la République ? Et donc au-delà de la connaissance que les enseignants peuvent transmettre aux élèves, il est question pour eux de se les approprier et de les transcender. Et même si les propos de Firmin de Croze sont immodérés, ils n'en demeurent pas moins éclairants: "dans le drapeau il y a plus qu'un lambeau de soie [...] il y a la Patrie". En définitive, les emblèmes, leur histoire, leur symbolique sont d'excellents supports de transmission de valeurs et de savoirs. Ils donnent du sens à la citoyenneté, future pour les élèves du secondaire. Mais dans quelle mesure l'enseignement de l'histoire au travers des emblèmes de la France peut permettre d'acquérir de façon éclairée les valeurs de la République et contribuer à la formation de l'esprit critique des élèves ? Après avoir étudié les

---

<sup>9</sup> "Chaque pays a ses signes extérieurs, ceux que lui a légués son passé [...]. Si tu ne connais pas cette histoire, ces symboles resteront lettre morte". Debray, R., 1998, p. 18.

problématiques historiques et politico-sociales des emblèmes, il est nécessaire de saisir leurs finalités scolaires.

## **2. Les emblèmes dans l'enseignement secondaire: pour une histoire de la France reconsidérée et engagée.**

Enseigner l'histoire de la France aux élèves à travers des emblèmes est une manière d'exercer l'esprit critique des élèves sur les images. Enseigner l'histoire des emblèmes français est une porte d'entrée vers l'acquisition de valeurs républicaines. Le ministère lui-même énonce qu'il est fondamental "d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique. La conscience morale permet de respecter les valeurs humanistes" (Zakharouch, p. 39). Ainsi l'enseignant peut s'appuyer sur les emblèmes pour à la fois transmettre des connaissances intellectuelles propres à l'histoire (1.), des savoir-faire propres à l'analyse d'image (2.) et des savoir-être propres aux ambitions de l'enseignement (3.) et de l'éducation (à la citoyenneté).

### **2. 1. Des savoirs historiques liés aux finalités de l'École.**

L'enseignement de l'histoire mobilisant les emblèmes nationaux répond à la première finalité de l'histoire identifiée par les initiateurs d'une école ouverte à tous: former des citoyens. Les emblèmes prennent part à l'histoire nationale. Or l'histoire de la France enseignée est historiquement liée à la création même de l'École publique. Les savoirs qui en découlent sont depuis toujours associés aux finalités civiques de l'histoire à l'École (2.1.1.). Cette acception est encore aujourd'hui en vigueur dans les programmes (2.1.2.). Ainsi les emblèmes prennent place dans l'enseignement actuel de l'histoire proposant plusieurs manières de transmettre des savoirs fondamentaux sur la France et son histoire (2.1.3.).

#### **2. 1. 1. L'histoire à l'École: enseigner la France pour faire des Français.**

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs intellectuels et hommes d'Etat français se positionnent en faveur d'une instruction pour tous. Ces acteurs politiques comme Louis-René de Caradeuc de la Chalotais sont loin de se préoccuper de l'émancipation économique et sociale du peuple. Ils souhaitent "préparer les citoyens à l'Etat". L'histoire est l'instrument privilégié mis en



avant dans les différents essais d'éducation de l'époque pour atteindre cet objectif. Caradeuc de la Chalotais écrit que la formation historique des jeunes individus permettrait d'apprendre à juger<sup>10</sup>. Dès les premières réflexions sur l'École et l'éducation, la connaissance de l'Histoire est considérée comme nécessaire à la formation morale des individus. Elle offre une liste d'exemples à suivre et à ne pas suivre (Garcia, p. 9). Ce lien étroit entre l'histoire et l'éducation morale, au départ, puis civique ensuite, a donné lieu à des programmes scolaires centrés sur l'histoire nationale. Mais le roman national conté dans les classes primaires s'accorde mal avec la rigueur de l'esprit critique pourtant fondamentale en histoire. Émile Zola, auteur engagé, se positionne contre l'histoire-bataille à l'école. Pour lui, enseigner les victoires françaises (guerres, batailles) et les héros militaires (Napoléon) est une éducation de la violence. Les programmes d'histoire sont selon lui une dérive patriotique et montrent aux enfants que les victoires s'obtiennent grâce à la violence (Zola, p. 202-212). Il faut attendre la réforme de 1938 pour que l'histoire enseignée se détache progressivement des ambitions militaires de l'Etat (Garcia, p. 146-150).

La place du roman national dans l'enseignement de l'histoire a été remise en question dès l'instauration de l'histoire dans les programmes officiels de l'École de Jules Ferry. Une des objections les plus remarquables est celle de Charles Seignobos au début du XX<sup>e</sup> siècle. A l'opposé d'Ernest Lavisse favorable à une culture du sentiment national, Charles Seignobos revendique une scission entre les finalités politiques (qu'il accepte) et les finalités patriotiques (qu'il refuse). Pour lui, l'histoire permet aux citoyens de se forger un goût de l'action et de s'émanciper de la peur du changement<sup>11</sup>.

Cette profondeur historique du lien histoire-éducation morale amène à une association durable de ces deux sujets d'enseignement: l'histoire et l'enseignement moral et civique (EMC). Les enseignants d'histoire et de géographie montrent un réel attachement à leur triptyque. Selon l'APHG (association des professeurs d'histoire et de géographie), l'EMC demande un enracinement dans le temps et dans l'espace (Garcia, p. 248). Pourtant, dès 1984, Michelle Perrot s'inquiétait de la surcharge de finalités pour les professeurs d'histoire-géographie. Pour elle, l'histoire scolaire a trois finalités: la connaissance, la mémoire et la méthode, s'éloignant ainsi des ambitions civiques affichées dans les programmes (Perrot, p. 43-46).

---

<sup>10</sup> "L'important serait de donner aux jeunes gens des principes et des règles pour lire l'histoire [...] pour distinguer les faits prouvés de ceux qui ne le sont pas et afin qu'ils ne deviennent pas les dupes de l'ignorance, de la prévention et de la superstition". Caradeuc de la Chalotais (de), L.-R., 1763, p. 58-83.

<sup>11</sup> "L'homme instruit par l'histoire a vu par le passé un si grand nombre de transformations, et même de révolutions, qu'il ne s'effare plus quand il en voit une dans le présent. [...] Cela suffit pour le guérir de la peur irréfléchie du changement et du conservatisme opiniâtre". Seignobos, C., 1907, p. 17.

## 2. 1. 2. Enseigner l’histoire de France aujourd’hui: vers une culture commune.

Aujourd’hui, les enjeux de l’histoire enseignée s’inscrivent dans la lignée des réflexions précédentes. L’histoire se voit attribuer des finalités morales, civiques et intellectuelles communes au programme d’EMC. De plus, selon Patrick Garcia, l’histoire a une fonction intégratrice et socialisante qui fait de cette matière une base essentielle de notre citoyenneté (Garcia, p. 274-275). Il faut maintenant s’intéresser à la transcription dans les programmes de ces ambitions et à l’usage des emblèmes dans l’enseignement.

Tout d’abord, les finalités citées précédemment se retrouvent dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture au collège. Le domaine 3 s’intitule “la formation de la personne et du citoyen” avec en sous-titre: “transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution”.

Ensuite, les programmes officiels<sup>12</sup> détaillent plus précisément les attendus en termes de connaissances et de compétences. La connaissance des emblèmes est davantage inscrite dans le programme d’EMC surtout au collège (annexe 2B). En revanche, leur contexte de création et d’utilisation est abordé en histoire, ce qui n’est pas explicitement le cas en EMC. Les programmes de 4<sup>e</sup> et de 1<sup>ère</sup> sont particulièrement intéressants pour traiter de la naissance des emblèmes républicains puisqu’ils évoquent tous deux la période révolutionnaire (annexe 2A). Au collège, d’autres thèmes en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> permettent d’évoquer les usages des emblèmes au fil des régimes politiques comme la Troisième République<sup>13</sup> ou le régime de Vichy<sup>14</sup>. Au lycée, le programme de 1<sup>ère</sup> offre l’opportunité de traiter le thème 2<sup>15</sup> (1848-1870) au travers des emblèmes. Un point de passage et d’ouverture propose même l’étude du rôle d’Alphonse de Lamartine en 1848. Dans son discours du 25 février, Lamartine prend la défense du drapeau tricolore face au sulfureux drapeau rouge des révoltés. Le programme d’histoire du lycée permet également d’étudier les différents usages et transformations des emblèmes au travers des divers régimes politiques: Républiques et Empire en 1<sup>ère</sup> et la France depuis 1945 pour la Terminale (annexe 2C). En ce qui concerne les compétences au collège, connaître les emblèmes apparaît à travers *se repérer dans le temps: construire des repères chronologiques*.

---

<sup>12</sup> Cycles 3 et 4: BOEN N°31 du 30 juillet 2020. Seconde et première générale et technologique: BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Terminale générale et technologique: BO spécial N°8 du 25 juillet 2019.

<sup>13</sup> Classe de 4e. Thème 3: Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle. Chapitre 2: La Troisième République.

<sup>14</sup> Classe de 3e. Thème 1: L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). Chapitre 4: La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

<sup>15</sup> Classe de 1<sup>ère</sup>. Thème 2: La France dans l’Europe des nationalités: politique et société (1848-1871).

Cette compétence s’articule avec celle concernant la formation à l’esprit critique: “poser des questions, se poser des questions à propos de situations historiques”. Pour les capacités des lycéens, la connaissance des emblèmes se manifeste à travers *Connaître et se repérer*. De même, cette capacité se combine à plusieurs autres capacités à développer pour construire un esprit critique chez l’élève: *mettre un événement ou une figure en perspective ; confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, lu et vécu ; procéder à l’analyse critique d’un document selon une approche historique*.

L’ensemble de ces connaissances et de ces compétences en histoire croisent celles d’EMC. Au cycle 3 et 4, le thème *acquérir et partager les valeurs de la République* attend des élèves de connaître et de comprendre les symboles, les principes et les valeurs de la République (annexe 2B). Au lycée, les emblèmes peuvent être abordés en Première à travers la thématique du lien social. Un des domaines de l’axe 1 du programme<sup>16</sup> peut nous permettre d’envisager les remises en question, les détournements et le rejet des emblèmes nationaux.

L’enseignement des emblèmes français dans le second degré relève d’une culture générale indispensable à l’élève pour construire sa citoyenneté sur des bases communes. Les emblèmes permettent aux élèves de constater que le passé est toujours présent à travers des traces qui demeurent et se modifient par l’action des générations suivantes. Ils portent avec eux la mémoire d’une nation et de ses valeurs.

## **2. 1. 3. Faire connaître et comprendre les emblèmes et leurs valeurs.**

La difficulté réside entre connaître les emblèmes (et les valeurs) et les comprendre. Dans le premier cas, la connaissance transmise aux élèves fait écho au constat de Mona Ozouf sur la fonction de signalisation des emblèmes. Le savoir des élèves se résumerait à un simple décodage comme pour des panneaux de signalisation. En consultant quelques productions pédagogiques (manuels scolaires, plateforme éducative), nous constatons que la plupart des propositions d’enseignement des emblèmes sont de cet ordre. Évoquons quelques exemples.

La plateforme éducative *Lumni* devenue très populaire auprès des familles lors des différents confinements propose quatre vidéos expliquant les symboles de la République<sup>17</sup>. Les vidéos s’adressent à un public très jeune (moins de 12 ans). Elles décrivent simplement

---

<sup>16</sup> “L’expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions”

<sup>17</sup> “Marianne, le coq et le drapeau” (2020), “Pourquoi notre drapeau est-il bleu blanc rouge ?” (2021), “Pourquoi le coq est-il le symbole de la France ?” (2021) et “C’est quoi les symboles de la République française” (2022).

l'emblème et donnent quelques explications sur leurs origines. Leurs usages sont évoqués de manière superficielle. L'objectif de ces contenus est d'apprendre aux enfants à reconnaître les symboles (comme des pictogrammes). Dans la vidéo de 2020, le présentateur illustre son discours sur Marianne par la peinture de Delacroix: *La Liberté guidant le peuple*. Il énonce également que le coq est un "symbole républicain" comme le drapeau et Marianne et s'appuie pour cela sur la *Grille du coq* du palais de l'Élysée. Les propos de Maurice Agulhon prennent tout leur sens ici: une cohabitation des emblèmes qui leur fait perdre leur sens originel.

Les manuels d'EMC proposent également un apprentissage de la "signalétique" républicaine. Le cahier d'activités Bordas (3<sup>e</sup>, 2015) dispose d'une double page intitulée "Être citoyen français et européen: principes, valeurs et symboles" (annexe 3A). L'activité 2 propose de "reconnaître" des symboles grâce à des images. A cela s'ajoute un encart suggérant un débat: "A-t-on besoin de symboles pour se sentir français ou européen?". Cette double page propose aux élèves de connaître les symboles mais pas réellement de les comprendre (absence de contexte historique par exemple). Parallèlement, les manuels d'histoire proposent l'étude du contexte historique mais mettent de côté les emblèmes, devenus illustrations du cours. Prenons en exemple deux manuels de 1<sup>ère</sup> édités en 2019. Pour le manuel de 1<sup>ère</sup> technologique (annexe 3B), les élèves sont invités à analyser deux œuvres iconographiques mettant en scène des emblèmes français dans le contexte de la Révolution française et de 1848. Le manuel de 1<sup>ère</sup> générale (annexe 3C) propose des encarts sur la cocarde et sur "l'origine de *La Marseillaise*". Pour le point de passage sur Alphonse de Lamartine, le discours de l'Hôtel de Ville est présenté mais sous la forme d'une lithographie. Le discours en lui-même est absent.

Plusieurs biais accompagnent ces différents exemples d'enseignement des emblèmes. D'abord, soit les élèves sont amenés à les reconnaître, soit ils sont amenés à étudier leur contexte historique. Ensuite, certaines propositions sont erronées ou réductrices. Cette vulgarisation engendre par la suite une méconnaissance et des contresens (problèmes déjà soulignés par Michel Pastoureau et Pierre Nora). Enfin, en guise de contre proposition, nous pouvons évoquer celle de Marie-Lou Bernard et d'Henri Berquin. Ils conseillent d'organiser une visite de la mairie dans le but de comprendre le rôle de la municipalité mais aussi d'identifier les emblèmes. Cette identification doit s'accompagner d'une démarche réflexive, historique, pour comprendre et analyser les emblèmes à l'aune de leur usage et de leur histoire. Cette démarche est particulièrement intéressante au cycle 3 qui, en EMC, dispose d'un objet d'enseignement consacré à la citoyenneté municipale.

## **1. 2. Étudier l'image de la France pour forger son esprit critique.**

Par cette première approche sur les savoirs historiques liés aux emblèmes, nous constatons que *connaître* ne permet pas d'atteindre les objectifs d'acquisition des valeurs et de formation de l'esprit critique. Il s'agit d'une étape fondamentale permettant aux élèves de construire un savoir-faire. La formation de l'esprit critique des élèves est une finalité cruciale omniprésente dans les programmes scolaires (2.2.1). L'esprit critique se construit grâce à l'acquisition de savoir-faire historique tel que l'étude critique de document. L'esprit critique se base alors sur la contextualisation (2.2.2.) et l'analyse du document (2.2.3.).

### **2. 2. 1. L'esprit critique au fondement de la démarche historique.**

Les programmes d'histoire du secondaire invitent les enseignants à perpétuellement former le regard critique des élèves. Au collège, une des compétences majeures attendues est: *Analyser et comprendre un document*. L'élève doit être capable de *comprendre le sens général du document, de l'identifier et d'en saisir son point de vue particulier*. Il doit être en mesure de *confronter les documents* grâce à ses connaissances. Ses connaissances doivent lui permettre d'explicitier et d'expliquer le document. Au lycée, la capacité attendue est intitulée: *Procéder à une analyse critique d'un document selon une approche historique*. Comme nous le soulignons précédemment, l'enseignement de l'histoire est intimement lié aux finalités de l'EMC. A ce titre, les compétences et les capacités à développer dans cette matière sont proches de celles voulues en histoire. Au collège, l'élève doit exercer son jugement et construire son esprit critique (dans *Construire une culture civique*). Au lycée, l'élève doit *savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une démarche de vérité*. Il doit être capable de *mettre à distance ses propres opinions et représentations*. Il doit être en mesure d'*identifier différents types de documents, de les contextualiser et de repérer les intentions des auteurs*.

Les emblèmes forment un corpus documentaire diversifié (types de documents et époques). L'étude d'un document composé en tout ou partie d'un emblème français demande une base de connaissances solides (2.1.). Cette base est commune à tous les élèves puisqu'il s'agit d'emblèmes nationaux. De surcroît, une analyse sous-entend de connaître et de maîtriser une méthode. La méthode du commentaire de document menée par l'historien est la plus à même d'aiguiser l'esprit critique des élèves. L'appropriation d'une méthode d'analyse permet de construire une citoyenneté basée sur la réflexion et la science. Pour M.-L. Bernard et H. Berquin, acquérir les valeurs de la République c'est développer une réflexion personnelle sur

les représentations de la société. En effet, les valeurs relèvent du domaine des représentations, du jugement et des repères sociaux liés à l'Histoire (p. 55). Il faut donc amener les élèves à questionner les emblèmes à l'aune de leurs connaissances historiques et à analyser les documents mobilisant les emblèmes.

## **2. 2. 2. La contextualisation: mettre en perspective le document.**

*Analyser et comprendre un document* est une compétence fondamentale en histoire dans l'enseignement secondaire. Son importance revient au fait qu'elle s'acquiert le mieux à l'école et qu'elle s'utilise tout au long de la vie. Un document sur les emblèmes est principalement de nature textuelle, iconographique ou sonore. Dans la poursuite de notre objectif d'enseigner l'esprit critique des élèves vis-à-vis des images, nous nous intéresserons plus particulièrement aux documents iconographiques. La première étape de l'étude de document est sa contextualisation. L'élève s'intéresse alors aux données matérielles de l'objet à étudier: auteur, date, nature, format, technique, sujet. Ces éléments entrent en ligne de compte lors de la présentation du document que l'élève effectue en introduction de son commentaire. Ces éléments factuels sont à mettre en perspective avec les connaissances historiques de l'élève sur le contexte de création du document. Dans le cas d'une image, il est nécessaire d'opérer une double lecture. L'élève doit saisir le contexte de création de l'image (mouvement artistique, progrès techniques) et le contexte du sujet de l'image (conflit, élections). Cette étape permet à l'élève de placer son document dans une chronologie qui lui donne du sens.

*L'Histoire par l'image* propose plusieurs études d'œuvres sur les emblèmes. Leur proposition pédagogique commence toujours par un double contexte historique: celui de l'œuvre et celui de son sujet. Prenons pour exemple l'œuvre d'Auguste Pinelli conservée au musée de la Révolution française de Vizille: *Rouget de Lisle composant La Marseillaise* (1875)<sup>18</sup>. Pascal Dupuis revient sur le contexte de création et de diffusion de *La Marseillaise* à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais aussi sur le contexte de l'œuvre, plus tardive. Dans un second temps, l'étude de document demande à l'élève de produire une analyse critique.

---

<sup>18</sup> L'Histoire par l'image: <https://histoire-image.org/etudes/rouget-lisle-composant-marseillaise>

## 2. 2. 3. Entre intentions et émotions: analyser le discours d'une image.

Après la prise en compte des données matérielles du document, l'élève est invité à analyser le discours du document. En outre, l'élève doit déceler les intentions de l'auteur grâce à une lecture minutieuse du document. Dans le cas d'une image, il est nécessaire d'étudier le cadrage, la disposition des éléments représentés, la mise en scène (ou son absence). Pour une œuvre iconographique, l'élève doit étudier ce qui est montré et analyser ce qui ne l'est pas. L'absence d'un élément ou sa mise au second plan en dit parfois plus que les éléments placés au premier plan. Grâce à des connaissances solides, l'élève est en mesure de questionner le document et son auteur. Il met en perspective les arguments du document pour les conforter, les nuancer ou les infirmer. Finalement, le premier objectif de ce travail est de mettre l'élève face à une image, donc dans une situation de consommateur, ce qu'il est la plupart du temps dans la vie de tous les jours. Cependant, ici l'élève est amené à interroger l'œuvre, au-delà d'un simple regard posé. L'avantage d'une étude d'image s'appuyant sur un emblème est qu'il demande à l'élève de considérer les émotions de l'auteur et les sentiments des regardeurs. Avec les emblèmes nationaux, la dimension affective est omniprésente.

Prenons cette fois-ci l'étude de document de Mathilde Larrère menée sur l'œuvre inachevée de Léon Cogniet: *Les drapeaux* (1830)<sup>19</sup>. Cette huile sur toile évoque à la fois les péripéties du drapeau national et les événements des "Trois Glorieuses". Cette image est particulièrement pertinente pour enseigner le point de passage et d'ouverture du chapitre 2 de Première<sup>20</sup>. Au-delà des faits historiques que la contextualisation permet d'établir, l'élève peut éclairer son analyse en interrogeant la manière de représenter les événements de juillet 1830. Connaissant la signification actuelle du drapeau national, il constate que le peintre redéfinit le sens des couleurs. Il est donc nécessaire de questionner le rôle (politique, social) du drapeau et son évolution au regard des événements de 1830.

En bref, les emblèmes sont à la fois des outils pour former à l'analyse de document et un objectif intellectuel: les connaître et les comprendre. Mais leur vocation ne s'arrête pas là. Ils constituent un point d'ancrage pour une citoyenneté active. Au-delà du savoir et du savoir-faire, les emblèmes amènent les élèves à construire un savoir-être. Ils interrogent leur manière de percevoir leur citoyenneté et à se forger un "goût de l'action".

---

<sup>19</sup> L'Histoire par l'image: <https://histoire-image.org/etudes/scene-juillet-1830-dit-drapeaux>

<sup>20</sup> Classe de 1<sup>ère</sup>. Chapitre 2: L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848). Point de passage et d'ouverture: 1830 – Les Trois Glorieuses.

## **2. 3. Acquérir les valeurs républicaines grâce aux emblèmes.**

D'après Nathalie Mons, l'investissement français pour l'éducation à la citoyenneté est le plus élevé d'Europe. Pourtant les ambitions affichées ne s'accompagnent pas de mesures pédagogiques pour rendre l'élève actif (Zakhartchouk, p. 49). Dans une société où la croyance commune fait de la délinquance le résultat d'un manque d'instruction, il est nécessaire de remettre au premier plan les enjeux de l'engagement dans la construction d'un savoir-être (2.3.1). En effet, le savoir ne fait pas le citoyen (Zakhartchouk, p. 21). Pour rendre les valeurs concrètes, la plupart des chercheurs en pédagogie préconisent le débat d'idées, laboratoire d'expérience de la démocratie (2.3.2 et 2.3.3).

### **2. 3. 1. Concrétiser les valeurs républicaines par l'engagement en histoire.**

Nous l'avons vu, une des premières vocations de l'Histoire est de former des citoyens. Il ne s'agit pas pour l'élève de faire un choix entre son cercle familial et amical et l'école. Nous pensons ici à des élèves issus de familles aux conceptions biaisées voire fausses de la réalité (négationniste, complotiste, raciste, etc). Cependant l'élève doit prendre conscience que les adultes font des choix selon leurs intérêts et leurs croyances. L'élève va être amené à faire lui aussi des choix dans sa vie d'adolescent et celle, future, d'adulte. Ces choix n'ont rien de naturel et c'est à lui, en confrontant les informations qu'il reçoit, d'opérer un choix éclairé par la conscience et non guidé par l'aveuglement des sentiments (Zakhartchouk, p. 17). L'enseignement de l'histoire n'est pas neutre. Il prend "le parti des Lumières, des sciences, du savoir émancipateur et de la morale humaniste" (Zakhartchouk, p. 18) dans le respect absolu de la vérité. Par conséquent, former l'élève-citoyen en histoire c'est faire de l'élève un acteur de son apprentissage et non le consommateur d'un discours (celui des images notamment).

Les recherches démontrent qu'une hausse de l'enseignement du politique, des connaissances politiques des élèves ne se traduit pas par une hausse de l'engagement politique. Elles prouvent également que l'action est le seul moyen d'appropriation de la citoyenneté. D'après une étude réalisée par le CNEC, 90% des sondés veulent plus de débat à l'école, de réalisations de projets solidaires, de témoignages, de participation à la vie de l'établissement (Zakhartchouk, p. 50).

Les programmes officiels ont évolué dans ce sens. Le débat est une disposition pédagogique de plus en plus exploitée par les enseignants. L'enjeu pédagogique du débat et de l'enseignement des emblèmes est de faire réfléchir les élèves à la définition même de la



France, qui peut être fantasmée ou au contraire refoulée. Débattre des emblèmes revient à questionner l'identité nationale. Enfin, amener les élèves à interroger les emblèmes c'est leur faire réfléchir à leur rapport personnel avec la nation. Nous comprenons bien que ces aspirations pédagogiques sont ambitieuses et demandent donc des modalités d'enseignement particulières.

### **2. 3. 2. Débattre sur les emblèmes pour faire naître le citoyen.**

La formation du citoyen ne s'effectue pas seulement par la transmission de valeurs mais par leur expérience. Ainsi l'École est le lieu idéal d'expérimentation du débat pour les élèves. Le débat est une mise en pratique concrète des valeurs républicaines. Il ne permet pas d'acquérir de nouveaux savoirs historiques mais d'affiner des attitudes et sa capacité à argumenter. Pour Michel Tozzi, le débat est un exercice effectif de la liberté: liberté de conscience, d'expression. L'élève expérimente également l'égalité à travers la répartition du temps de parole et la fraternité par le respect d'autrui et la tolérance des points de vue (dans Zakhartchouk, p. 73). D'ailleurs pour Jean-Michel Zakhartchouk *coopérer* est le pendant pédagogique de la fraternité (p. 11). Il s'agit d'une des principales compétences développées au collège en histoire: *coopérer et mutualiser*. Dans le cadre d'un débat en classe, les élèves sont amenés à communiquer et à réfléchir ensemble à des arguments. L'argumentation prend une part importante dans l'élaboration du débat. Il s'agit là encore d'une compétence présente au collège et d'une capacité au lycée: *utiliser une approche historique pour construire une argumentation*.

Le débat amène les élèves à prendre la parole. Cet acte n'est pas anodin dans un cadre où la coutume est plutôt celle de donner la parole à l'élève. La prise de parole est davantage une compétence ciblée par les programmes d'EMC mais nous avons constaté à quel point l'histoire et l'EMC sont complémentaires. Au cycle 3, le programme d'EMC invite les élèves à apprendre *les règles de la discussion de groupe* (annexe 2B). Le programme du lycée déclare que les élèves doivent *s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée et savoir écouter et apprendre à débattre*. Par conséquent, au-delà de la prise de parole, l'élève doit également apprendre à écouter les autres, à les considérer.

Avec cette démarche, les emblèmes sont les supports du raisonnement. Les élèves se retrouvent dans la position des "concepteurs" des emblèmes. Ils puisent leurs arguments dans les faits historiques qu'ils connaissent mais également dans leurs propres ressentis. Ils doivent jongler entre objectivité (histoire) et subjectivité car les emblèmes polarisent les deux. Tout le

travail d'acquisition éclairée des valeurs républicaines tient dans cette ambiguïté. Chaque élève est soumis à cette dialectique qui le place dans une situation de décideur. Comme il s'agit des emblèmes nationaux, son choix a une portée plus large que l'histoire. Ses arguments, qu'il porte en son nom ou au nom de quelqu'un d'autre (jeu de rôle par exemple), concernent l'ensemble de la société car certains les ont eu avant lui et les auront après lui.

### **2. 3. 3. La mise en œuvre d'un débat sur les emblèmes.**

*“Créer un espace de parole où des positions peuvent s'opposer sans s'exclure et surtout dans une dialectique qui rend impossible le maintien des opinions toutes faites.”*

*DUPUIS Pierre-André, dans ZAKHARTCHOUK, 2017, p. 68*

Le débat est une modalité d'enseignement particulièrement intéressante pour travailler les emblèmes, l'image de la France et les discours sur l'image (sens, opinions). Cet exercice permet aux élèves d'être évalués sur leur capacité à argumenter tout en ayant une certaine liberté d'opinion. Avant tout, le débat est une expérimentation de la citoyenneté. Elle consiste en partie à accueillir avec indulgence la parole d'autrui et à prendre la parole avec confiance. Pour François Galichet, un débat c'est avant tout le bonheur de discuter ensemble dans un climat serein. Ce climat de confiance est assuré par le régulateur qui, par ses règles et sa présence, fait vivre la valeur de fraternité. François Galichet parle d'une adversité fraternelle (dans Zakhartchouk, p. 71). Finalement pour lui, le bonheur de réfléchir ensemble est supérieur au résultat du pourparler (victoire d'un élève ou d'un groupe d'élèves).

Les programmes officiels recommandent particulièrement le débat pour "construire une culture civique" (programme d'EMC, cycle 3). Un des attendus de fin du cycle 3 est "d'écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue". Par ailleurs, pour exercer son jugement et construire l'esprit critique, le bulletin officiel recommande de "prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue". En outre, il s'agit bien des objectifs énoncés en introduction de ce mémoire. Cette modalité d'enseignement est particulièrement recommandée pour l'EMC: "la discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique". Nous l'évoquions précédemment, les emblèmes ont fait et font toujours l'objet de débat dans notre société. L'objectif est de transposer ces débats de société en classe, avec la rigueur

argumentative de l'historien et les finalités de l'enseignement: la formation de l'esprit critique et l'acquisition des valeurs républicaines.

Ainsi notre transposition didactique prend place dans le cadre de l'EMC et mobilise le débat comme modalité d'enseignement.

### **3. Exemple de transposition autour des emblèmes nationaux.**

Dans cette dernière partie, nous traiterons d'une proposition de mise en pratique des éléments de recherche et de réflexion évoqués précédemment. Il s'agira de voir plus particulièrement un projet d'enseignement des emblèmes en classe de 6e. Tout d'abord nous identifierons la place de la séquence dans les programmes officiels ainsi que ses objectifs (1.). Nous détaillerons ensuite les différentes séances du projet de mise en œuvre au regard des objectifs identifiés dans les parties précédentes (2.). Enfin, nous terminerons par un bilan de l'expérience en évoquant les limites de la séquence enseignée et quelques propositions de remédiation (3.).

#### **3. 1. Projet d'enseignement en classe de 6e.**

Au regard des problématiques et des enjeux soulevés dans les premières parties de ce mémoire, le projet de mise en œuvre a été conçu pour le niveau de 6e. Nous identifierons tout d'abord la pertinence du projet d'enseignement par rapport aux programmes officiels (3.1.1.). Ensuite nous déterminerons les objectifs de cette séquence en termes de compétences (3.1.2.) et de connaissances (3.1.3.).

##### **3. 1. 1. Les emblèmes en classe de 6e.**

Le projet d'enseignement partiellement expérimenté en novembre 2022 est construit autour d'une sortie pédagogique à la mairie. Les élèves sont amenés à découvrir les emblèmes à travers un parcours de visite suivant le modèle d'un *escape game* éducatif suivi d'un débat en classe. Bien que cette séquence s'inscrive dans le cadre de l'EMC, l'histoire y est omniprésente. En effet, l'étude historique des emblèmes permet aux élèves de mieux les comprendre, les apprendre et les remobiliser.

Cette séquence est en cohérence avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture notamment concernant le domaine 3: la formation de la personne et du citoyen. Les directives du ministère insistent par ailleurs sur la place de l’histoire dans cette formation du citoyen: “En histoire, le thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d’étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd’hui en France”<sup>21</sup>. Notre postulat d’expérimentation est le suivant: si les objectifs sont bien ceux de l’EMC, ils peuvent être atteints par l’étude historique des emblèmes car ces deux enseignements ont des finalités communes (connaissances, compétences et culture).

La proposition de séquence répond à deux finalités de l’EMC, *construire une culture civique et acquérir et partager les valeurs de la République* pour la fin du cycle 3. Les emblèmes sont explicitement cités dans le programme d’EMC: “connaître les valeurs, principes et symboles de la République française: *connaître le sens des symboles de la République*”. Certains emblèmes peuvent faire l’objet d’un enseignement spécifique: “la devise de la République, l’hymne national, le drapeau, la fête nationale”.

Ce projet conçu pour une classe de 6e prend donc place à la fin du cycle 3. Il s’agit de remobiliser les connaissances des élèves en histoire notamment concernant la Gaule et la Révolution française. Le cadre de la sortie, la mairie, s’inscrit dans une logique de cohérence avec les programmes scolaires puisqu’au cycle 3 les élèves doivent découvrir “la citoyenneté municipale”. De plus, la mairie est en soi un symbole de l’Etat français.

En conclusion, ce projet d’enseignement répond à différents objectifs de la fin du cycle 3 et de la scolarité de manière générale. Il permet de transmettre des compétences et des connaissances aux élèves dans le but d’acquérir les valeurs de la République et participer à la construction de l’esprit critique des élèves.

### **3. 1. 2. La transmission de compétences et de connaissances.**

Le projet d’enseignement élaboré nous permet d’envisager la transmission de plusieurs compétences et connaissances. Les tableaux suivants synthétisent les compétences du programme officiel à transmettre durant cette séquence ainsi que les connaissances attendues en fin de cycle.

---

<sup>21</sup> BOEN n°17, 23 avril 2015, Domaine 3.

<b>C O M P É T E N C E S</b>	<b>HISTOIRE</b>	<b>EMC</b>
	<b>Se repérer dans le temps</b> -Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.	<b>Construire une culture civique</b>
	<b>Comprendre un document</b> -Comprendre le sens général d'un document. -Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.	<b>Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe</b> -Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes. <i>Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.</i> <b>Exercer son jugement, construire l'esprit critique.</b> -Collecter l'information. <i>Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés.</i> Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
	<b>Pratiquer différents langages en histoire</b> -S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.	
<b>Coopérer et mutualiser</b> -Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. -Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.		
<b>C O N N A I S S A N C E S</b>	<b>EMC</b>	
	<b>Acquérir et partager les valeurs de la République</b>	
	<b>Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française.</b> -Comprendre le sens des symboles de la République. <i>Les valeurs et symboles de la République française.</i> <i>La devise de la République (Liberté, Egalité, Fraternité), l'hymne national, le drapeau, la fête nationale).</i> -Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République. <i>Les valeurs: la liberté, l'égalité, la fraternité.</i> <i>Les libertés fondamentales.</i> <i>L'égalité des droits.</i>	<b>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.</b> -Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits <i>La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.</i>

A ces connaissances identifiées dans le programme d'EMC du niveau 6e s'ajoutent plusieurs éléments historiques (date, personnage, lieu) identifiés dans les premières parties de ce mémoire. Ces connaissances historiques supplémentaires viennent étoffer le travail de réflexion des élèves. Nous l'évoquions précédemment, la profondeur historique des emblèmes et la connaissance de celle-ci sont des points d'appui fondamentaux pour acquérir les valeurs de la République, incarnées par les emblèmes. Ces connaissances sont transmises à travers l'étude de document, principalement des images ou des textes parlant des emblèmes. L'ensemble du contenu est explicité et justifié dans la partie suivante.

### **3. 2. Description du projet de mise en oeuvre.**

La séquence d'enseignement initiale (avant remédiation) envisagée se compose de quatre séances réalisées en 4h30 (annexe 4). Dans cette partie, je présenterai les différentes séances en justifiant mes choix à la lumière des deux premières parties de ce mémoire ainsi qu'aux directives du bulletin officiel.

#### **3. 2. 1. Séance 1, l'image de la France: introduction et discussions.**

Dans une première séance d'une trentaine de minutes, les élèves sont amenés à s'interroger sur leurs représentations de la France. A partir d'un questionnement simple autour de "l'image de la France", les élèves ont été invités à choisir des symboles selon leurs propres intérêts et représentations. Les élèves complètent la phrase suivante: "La France c'est...". Pour compléter cette phrase, les élèves disposaient de sept thèmes<sup>22</sup>. Les élèves réalisent cet exercice sur le cahier.

Ensuite, en classe entière, les élèves sont amenés à réfléchir à la différence entre symbole et emblème en donnant des exemples. Après avoir défini les deux termes, les élèves sont invités à trouver les huit emblèmes de la France étudiés en partie 1 de ce mémoire. L'objectif de cette première séance introductive est double. Cette séance permet d'effectuer une évaluation diagnostique des connaissances des élèves à l'arrivée en 6e. Elle permet également d'introduire l'idée de représentation auprès des élèves. Ils constatent leurs différentes interprétations pour une même consigne car finalement il n'y a pas de bonne réponse. Chaque élève a construit sa propre image de la France. Cette première séance permet ensuite de parler aux élèves des "images" que nous avons en commun: les emblèmes.

#### **3. 2. 2. Séance 2, sortie à la mairie: l'étude des emblèmes français.**

L'étude des emblèmes est au cœur de la séance 2. L'annexe 5 reprend l'ensemble de l'activité réalisée à travers l'exemple du groupe "Drapeau". La sortie à la mairie s'effectue en deux heures. Les élèves sont mis en activité pendant 1h à 1h15min. Chaque groupe est constitué de quatre élèves et traite d'un emblème en particulier. Les thèmes étaient les suivants: le drapeau, le 14 juillet, Marianne, *La Marseillaise*, le faisceau de licteur, le sceau de

---

<sup>22</sup> Thèmes: Quelque chose de comestible ; un objet ou un accessoire ; une personne ; un monument, un lieu ou un paysage ; un événement historique ; un adjectif ; une chose abstraite (idée)

France et le coq. J'ai volontairement exclu la devise *Liberté, Égalité, Fraternité* car les valeurs républicaines étaient présentes dans quasiment l'ensemble des sujets. Finalement, les emblèmes ont permis de donner corps aux valeurs de la devise. Les objectifs de cette séance relèvent de connaissances et de compétences (voir annexe 4). Chaque sujet se compose de trois étapes. Les étapes suivent les éléments importants identifiés dans ce mémoire et intègrent les enjeux signalés dans la partie de l'état de l'art<sup>23</sup>.

L'étape 1 consiste à *faire connaître et comprendre les emblèmes* (2.1.3.). A l'aide de trois indices (cachés dans la première salle), les élèves devaient compléter une grille de mots-croisés. Cette grille interrogeait les élèves sur la signification des emblèmes (à travers l'origine de leur signification: 1.2.1). Cette étape était fondamentale car certains emblèmes comme le sceau ou le faisceau étaient totalement inconnus des élèves. Avant de travailler sur le sens et l'histoire des emblèmes, il est essentiel d'installer des bases claires sur la composition des emblèmes.

L'étape 2 se concentre davantage sur l'étude d'un document (textuel et/ou iconographique). Dans ce travail, les élèves sont invités à étudier le message de l'emblème mais aussi les discours qui ont été donnés sur les emblèmes. Dans le cas du groupe "Drapeau", les élèves lisent un extrait du discours d'Alphonse de Lamartine (1848) et répondent à des questions. Le groupe "14 juillet" a le discours d'Henri Martin (1880) à l'Assemblée nationale lors des débats sur le projet de loi de l'instauration d'une fête nationale. Le groupe "*La Marseillaise*" dispose d'une peinture d'Auguste Pinelli représentant *Rouget de Lisle composant La Marseillaise*. Dans ces trois cas, les élèves étudient des discours sur les emblèmes, qu'ils soient textuels ou artistiques. Le groupe "Sceau de France" a un extrait de la Constitution de la V<sup>e</sup> République alors que le groupe "Faisceau de lecteur" a un extrait de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*. Dans l'ensemble des groupes, l'objectif principal est de faire découvrir aux élèves des points essentiels de l'histoire de France en les rattachant à un emblème national. Cette deuxième étape fait écho au 2.1.2. de ce mémoire: *étudier l'image de la France pour forger son esprit critique*. La finalité de ce travail est que l'élève travaille sur un document dont la prise de position est très claire et qu'il puisse ainsi plus facilement prendre du recul vis-à-vis de ce discours.

L'étape 3 invite les élèves à travailler sur les usages des emblèmes (1.2.3. *Les emblèmes: outils de communication et de revendications*). Sur une tablette, plusieurs images nommées de A à M (certains groupes avaient moins d'images) montraient différents usages de

---

<sup>23</sup> 1.2. Le répertoire emblématique de la France: son histoire et ses usages. 1.3.1. La valeur et les valeurs des emblèmes, quelles significations leur donner ? 2.3.1. Étudier l'image de la France pour forger son esprit critique.

leur emblème. Sur leur feuille d'activité, les élèves relient la lettre au nom de l'image et à la fonction de leur emblème dans le cas présenté. Pour le thème du drapeau, les élèves s'interrogent sur plusieurs fonctions du drapeau que nous avons identifiées précédemment (1.2.3.) comme rendre hommage, commémorer, célébrer ou signaler une institution publique.

### **3. 2. 3. Séances 3 et 4: discussions et débat en classe.**

La séance 3 est conçue comme un temps de discussions et d'échanges entre les élèves sur les différents sujets qu'ils ont traités en séance 2. Les élèves se réunissent en groupe de travail (les mêmes groupes que pour la séance 2). Chaque groupe dispose d'une ardoise avec une face "OUI" et une face "NON" ainsi que le travail réalisé en séance 2 (corrigé par l'enseignante). L'enseignante énonce une phrase (annexe 6) et chaque groupe doit décider si leur emblème est concerné ou non par cette affirmation. Une fois le choix opéré, les groupes doivent se justifier en s'appuyant sur ce qu'ils ont vu en séance 2. Cette séance permet aux élèves de remobiliser les éléments étudiés lors de la séance précédente tout en permettant à tous les groupes de découvrir les autres emblèmes. Cette discussion invite les élèves à identifier les points communs et les différences entre les emblèmes.

La séance 4 est consacrée au débat. Chaque groupe de quatre élèves construit une argumentation en s'appuyant sur les éléments vus en séances 2 et 3. Quatre sujets de débat sont proposés<sup>24</sup> (ci-dessous), un membre de chaque groupe choisit une question à traiter. Ensuite, les élèves disposent d'une quinzaine de minutes pour échanger dans leur groupe et trouver des éléments d'argumentation dans les documents qu'ils ont étudiés. Ils peuvent également trouver des éléments pour contredire les autres groupes en identifiant des points négatifs de certains emblèmes. Ensuite, en classe entière, chaque question est débattue pendant dix minutes.

### **3. 3. Eléments d'observations et de conclusions de l'expérimentation.**

L'expérimentation a été menée sur un effectif de 28 élèves de 6<sup>e</sup> et a concerné la séance 1 et 2 ainsi qu'un test de connaissance, réalisé en séance 3. Suite à cette réalisation, nous sommes en mesure de dresser un bilan de ce projet. Pour chaque séance présentée ci-dessus, nous reviendrons sur les enjeux scientifiques et didactiques de notre sujet par

---

<sup>24</sup> Sujets: Quel symbole représente le mieux l'histoire de notre nation ? Quel symbole représente le mieux la liberté ? Quel symbole représente le mieux la fraternité ? Si vous deviez choisir un emblème à accrocher dans la classe, pourquoi le votre ?



rapport aux éléments observés sur le terrain (retour oraux et écrits). De même, nous évoquerons les limites de cette séquence vis-à-vis de nos objectifs de recherche (connaissances et compétences). Enfin nous tenterons d'élaborer des pistes de remédiation pour améliorer cette séquence d'enseignement afin de répondre au mieux aux objectifs établis au début de la séquence

### 3. 3. 1. La mise en image de la France (séance 1).

L'exercice réalisé en séance 1 a révélé sans surprise la grande disparité des réponses pour les sept thèmes proposés (tableau ci-dessous). Les élèves se sont montrés créatifs et investis dans l'exercice.

La France c'est...	Exemples de réponses
Quelque chose de comestible	<b>Fromage</b> (camembert), pizza, raclette, <b>vin</b> , les cuisses de grenouille, gratin dauphinois, baguette, champagne, la chartreuse, fondue savoyarde
Un objet, un accessoire	Béret, boule de bowling, chapeau, un roman, <b>drapeau</b>
Une personne (célèbre ou non)	Le soldat inconnu, Nicolas Vanier, Louis XVI, ma mère, Napoléon, Gustave Eiffel, <b>Emmanuel Macron</b> , <b>Charles de Gaulle</b> , Jean de La Fontaine, <b>Kylian Mbappé</b>
Un monument, un lieu, un paysage	<b>Tour Eiffel</b> , Volcan de Lemptégy, Le Louvre, Disneyland, <b>Paris</b> , l'école, Mont Blanc, une église
Un événement historique	La peste noire, <b>première Guerre mondiale</b> , Coupe du monde 2018, l'exécution de Louis XVI, la deuxième Guerre mondiale, <b>Révolution française</b> , le Covid
Un adjectif	Bizarre, Fantastique, Amusant, Forte, Belle, Extraordinaire, Rebelle, Intelligent, Râleur/Grognon
Une chose abstraite (idée)	Amour, Bonheur, Mort, Joie, Justice, Beauté, Partage

Cette première approche de l'image de la France nous permet de considérer plusieurs points intéressants au regard des éléments évoqués dans les premières parties de ce mémoire. Tout d'abord, le processus de mise en image théorisé par Horst Bredekamp (annexe 1) s'observe chez les élèves à travers des références très personnelles (lieu de vacances, de leur enfance) et faisant souvent appel à des éléments locaux (aliment, lieu). Ensuite, la plupart des réponses (notamment: aliment, lieu, personne, monument) confirme l'idée de Maurice Agulhon concernant le rôle essentiel de l'histoire dans la construction du lien entre le signifiant et le signifié (1979, p. 8). La majeure partie des événements historiques ou des

monuments évoqués par les élèves ne sont pas directement connus par eux. Cette séance permet de montrer que les individualités et les différences ne nuisent pas à la citoyenneté française. Au contraire, elles donnent de l'amplitude à l'identité de la France.

### **3. 3. 2. Coopérer pour “dissiper la familiarité” (séance 2).**

De manière générale, le cadre de la sortie scolaire a rendu les élèves actifs dans leur apprentissage. D'une part, ils devaient résoudre des énigmes en trouvant des indices dans la pièce et en consultant ces indices. D'autre part, ils devaient coopérer pour répondre aux questions, comprendre les documents et être le plus efficace possible (temps imparti). Jean-Michel Zakhartchouk insiste sur l'importance de rendre l'élève actif dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté (p. 49). D'après les observations de terrain, la compétence “coopérer” est validée pour la majorité des élèves.

Dans le contenu des activités, l'approche historique a été privilégiée bien qu'il s'agisse d'un cours d'EMC. Un de nos objectifs est de contribuer à la formation du citoyen. Or, selon François Audigier, “le développement du sentiment d'appartenance est principalement pris en charge par l'enseignement de l'histoire” (1999, p. 64). Les élèves ont été invités à en apprendre davantage sur la signification des emblèmes dans le but de “dissiper la familiarité d'une évidence trop parlante” évoquée par Pierre Nora (1992, p. 3874). Le taux de bonnes réponses obtenues aux différentes activités, entre 64% et 82%, montre que cet objectif est globalement atteint. D'autant plus que le contenu scientifique mobilisait différents axes de réflexions: la signification, l'histoire et les usages des emblèmes.

En revanche, la transmission de ces éléments pose deux principaux problèmes. Le premier est la capacité à faire retenir ces connaissances. En effet, le test de connaissances réalisé en séance 3 (test diagnostique), le lendemain de la séance 2, a démontré de la faible assimilation de connaissances de la part de l'effectif testé. Sur 5 questions, le nombre moyen de bonnes réponses est de 1,8. La seconde limite de cette séquence est qu'elle limite l'étude des emblèmes à un seul emblème par élève. Or notre objectif est bien de répondre au problème de “l'inculture profonde”, dénoncé par Michel Pastoureau, autour des emblèmes (1998, p. 12). Une remédiation est nécessaire pour permettre aux élèves de revoir les éléments qu'ils ont prélevés en séance 2. De plus, un changement dans la séquence est nécessaire pour permettre aux élèves d'accéder à la profondeur historique et culturelle proposé en séance 2 sur l'ensemble des sujets.

### 3. 3. 3. Rompre avec l'ignorance pour former des citoyens éclairés (séances 3 et 4).

Le test réalisé en séance 3 a montré que la séance 2 permettait d'acquérir des compétences davantage que des connaissances. Ainsi, la séance 3 conçue comme une remobilisation des connaissances a été compliquée à réaliser. De plus, la mise en place d'une discussion en classe entière à partir d'une affirmation (annexe 6) n'a pas donné satisfaction. De nombreux élèves n'étaient pas actifs. Les élèves ont eu du mal à mobiliser des connaissances qu'ils avaient finalement oubliées. Les connaissances historiques constituent le levier essentiel de l'acquisition des valeurs républicaines, ceci étant un des objectifs de cette séquence. Rappelons que pour Patrick Garcia, l'histoire a une fonction intégratrice et socialisante qui fait de cette matière une base essentielle de notre citoyenneté (p. 274-275).

Ainsi les propositions de remédiation concernent principalement la transmission et l'assimilation de connaissances. L'ensemble des connaissances et les mêmes connaissances doivent être transmises et acquises par tous les élèves. L'expérimentation a prouvé qu'un ré-encodage des connaissances était nécessaire pour pouvoir remobiliser les éléments de la séance 2 lors des séances 3 et 4.

L'activité "OUI / NON" prévue en séance 3 doit être précédée d'un moment de correction pour l'ensemble des élèves en fonction de leur sujet. Cette correction s'effectue en groupe sur les fiches d'activité de la séance 2. Tous les élèves doivent corriger individuellement leur fiche d'activité même s'ils ont réalisé l'activité en groupe. Les fiches d'activité sont également leurs traces écrites. Grâce à cette correction, les élèves peuvent réaliser l'activité "OUI / NON". Cette activité n'est plus réalisée en classe entière mais en quatre groupes de sept élèves. Ces groupes se composent d'élèves issus des groupes précédents (drapeau, *La Marseillaise*, 14 juillet, etc). Les affirmations sont écrites sur des petits papiers (format carte à jouer). Dans chaque groupe, un élève tire une carte et lit l'affirmation aux autres membres. L'ensemble des membres du groupe répond à l'affirmation et argumente sa réponse. La personne qui a lu la carte collecte les informations dans un tableau (commun à tout le groupe). Ensuite l'action se répète avec un autre membre du groupe avec une autre affirmation. Cet exercice permet à chaque élève de partager ce qu'il sait aux autres. Il prend ainsi la place de l'enseignant. Le tableau du groupe permet aux élèves d'avoir une trace écrite sur les autres emblèmes.

Cette remédiation répond au besoin de rendre l'élève actif de son apprentissage, comme le préconise Jean-Michel Zakhartchouk, et non plus simplement un consommateur. De plus, selon ce même auteur, coopérer est le pendant pédagogique de la fraternité (p. 11). Or

notre objectif final est bien de transmettre et d'acquérir les valeurs (connaissances) mais surtout de les faire vivre en chaque élève (savoir-être).

Grâce aux changements opérés concernant l'activité de la séance 3, le débat en séance 4 est plus opérant. Les élèves ont des connaissances sur l'ensemble des emblèmes. Il peut être intéressant par ailleurs que dans le cadre du débat, les élèves n'aient pas à défendre leur emblème (celui de la séance 2) mais un autre emblème (par le biais d'un tirage au sort par exemple). Ils ont ainsi à remobiliser des connaissances de la séance 3 et non uniquement de la séance 2.

En conclusion, l'enseignement des emblèmes en classe de 6e permet de mettre en pratique de nombreuses compétences d'histoire et d'EMC. En effet, les emblèmes constituent un sujet transversal, au cycle 3 mais également au cycle 4 et au lycée. Le projet d'enseignement explicité ici montre l'amplitude des finalités concernées par ce sujet à l'école. Apprendre les emblèmes à l'école relève d'une finalité culturelle (connaissances) et civique (acquisition des valeurs) tout en permettant d'atteindre la finalité intellectuelle (esprit critique).

## BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

---

### INTRODUCTION

- “Drapeau européen sous l’Arc de Triomphe: on vous résume la polémique en quatre actes”, *Franceinfo*, 2 janvier 2022, en ligne, consulté le 6 mars 2022: [https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/union-europeenne/presidence-francaise-de-l-ue/drapeau-europeen-sous-l-arc-de-triomphe-on-vous-resume-la-polemique-en-quatre-actes\\_4901813.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/union-europeenne/presidence-francaise-de-l-ue/drapeau-europeen-sous-l-arc-de-triomphe-on-vous-resume-la-polemique-en-quatre-actes_4901813.html)

Quelques exemples de *tweets* publiés par des personnalités politiques: Marine Le Pen: “Je suis outrée que le drapeau français ait été remplacé par celui de l’Union européenne sous l’Arc de Triomphe, au-dessus de la tombe du soldat inconnu. Cette **provocation** offense ceux qui se sont battus pour la France.” (*tweet*, 31 décembre 2021). Valérie Pécresse: “Présider l’Europe oui, effacer l’identité française non ! Je demande solennellement à Emmanuel Macron de rétablir notre drapeau tricolore à côté de celui de l’Europe [...]. Nous le devons à tous nos combattants qui ont versé leur sang pour lui”. (*tweet*, 31 décembre 2021). Eric Zemmour: “L’Arc de Triomphe sous Macron: après le saccage et l’empaquetage, l’**outrage**” (*tweet*, 31 décembre 2021). Nicolas Dupont-Aignan: “Ce soir, le drapeau européen flotte sous l’Arc de Triomphe en lieu et place du drapeau français ! Emmanuel Macron est un **profanateur** qui piétine nos couleurs nationales !” (*tweet*, 31 décembre 2022). Jean-Luc Mélenchon: “Les **caprices** macronistes **méprisent** le sens des symboles” (*tweet*, 1 janvier 2022). Florian Philippot: “Répondons en masse à l’**agression** macroniste” (*tweet*, 1 janvier 2022). Clément Beaune: “Je suis **fier** que le drapeau européen ait flotté quelques jours sous l’Arc de Triomphe” (*tweet*, 2 janvier 2022).

### PARTIES 1 et 2

#### ➤ **Ouvrages**

- Agulhon, M. (1979). *Marianne au combat. L’imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*. Paris: Flammarion.

- Agulhon, M. (1989). *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*. Paris: Flammarion.
- Agulhon, M. (2001). *Les métamorphoses de Marianne: l'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*. Paris: Flammarion.
- Agulhon, M., Becker, A., Cohen, E. (2006), *La République en représentations. Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*. Paris: Editions de la Sorbonne.
- Agulhon, M., Bonte, P. (1992). *Marianne. Les visages de la République*. Paris: Gallimard.
- Audigier, F. (1999). *L'éducation à la citoyenneté*. Paris: Institut national de recherche pédagogique.
- Banvillet-Rambert, R. (2015). *Vivre ensemble au collège: enseignement moral et civique 3e, cycle 4*. Paris: Bordas.
- Benbassat, L. (2019). *Histoire-géographie Ire: nouveau programme 2019*. Paris: Nathan.
- Bernard, M.-L., Berquin, H. (2010). *100 idées pour une éducation civique*. Paris: Tom pousse.
- Bredekamp, H. (2010). *Théorie de l'acte d'image*. Paris: La découverte.
- Bresolin, Y. (2019). *Histoire géographie EMC Ire: voie technologique, enseignement commun*. Paris: Nathan technique.
- Caradeuc de la Chalotais (de), L.-R. (1763). *Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*. CNRS-Publications de l'université de Saint-Etienne.
- Chevalier, J., Gheerbrant, A. (1969). *Dictionnaire des symboles*. Paris: Robert Laffont / Jupiter.
- Cohen, E., Monnier, G. (2016). *La République et ses symboles, un territoire de signes*. Paris: La Sorbonne.
- Croze (de), F. (1899). *Le Drapeau tricolore*. Limoges: Marc Barbou et cie.
- Dalisson, R. (2009). *Célébrer la nation: les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*. Paris: Nouveau monde.
- Debray R. (1998). *La République expliquée à ma fille*. Paris: Seuil.
- Delfolie, V. (1965). *La Marseillaise, paroles et musique de Rouget de Lisle, Essai de reconstitution historique et critique littéraire*. Montmorillon: Editions Rossignol.
- Déroulède, P. (1884). *Au porte-drapeau: chant patriotique à deux voix*. Saint-Quentin: Cantelon éditeur.
- Doizy, G., Houdre, J. (2008). *Marianne dans tous ses états: la République en caricature de Daumier à Plantu*. Paris: Alternatives.

- Duprat, A. (2007). *Images et Histoire. Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*. Paris: Belin Sup.
- Fillion, L. (2012). *Éduquer à la citoyenneté: construire des compétences sociales et civiques*. Amiens: SCÉRÉN-CNDP-CRDP, Paris: CRAP-“Cahiers pédagogiques”.
- François, P., Salinero, G., Thillay, A. (1996). *Histoire géographie au collège*. Paris: Belin.
- Freyssinet-Dominjon, J. (1969). *Les manuels d'histoire de l'école libre 1882-1959*. Paris: Armand Colin.
- Garcia, P., Leduc, J. (2003). *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*. Paris: Armand Colin.
- Guenée, B. (1971). *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les Etats*. Paris: Presses universitaires de France.
- Hery, E. (1999). *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée, 1870-1970*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Ihl, O. (1996). *La fête républicaine*. Paris: Gallimard.
- Lantheaume, F., Létourneau, J. (2016). *Le Récit du commun. L'histoire nationale racontée par les élèves*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Marchand, P., Ratinaud, P. (2012). *Être français aujourd'hui. Les mots du “grand débat” sur l'identité nationale*. Paris: Les liens qui libèrent.
- Maury, A. (1904). *Les emblèmes et les drapeaux de la France. Le coq gaulois*. Paris.
- Michaud, S., Mollier, J.-Y., Savy, N. (1992). *Usages de l'image au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Editions Créaphis.
- Noiriel, G. (1992). *Population, immigration et identité nationale en France: XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Hachette.
- Noiriel, G. (2001). *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*. Paris: Gallimard
- Noiriel, G. (2007). *A quoi sert “l'identité nationale”*. Marseille: Agone
- Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire. I. République*. Paris: Gallimard.
- Nora, P. (1992). *Les lieux de mémoire. III. Les France*. Paris: Gallimard.
- Ory, P., Pastoureau, M., Serri, J. (2016). *Les couleurs de la France*. Paris: Hoëbeke.
- Ozouf, M. (1976). *La fête révolutionnaire*. Paris: Gallimard.
- Pastoureau, M. (1998). *Les emblèmes de la France*. Paris: Bonneton.
- Perrot, M. (1984). Les finalités de l'enseignement de l'histoire. In Ministère de l'éducation nationale, *Colloque national sur l'histoire et son enseignement*, (pp. 43-46). Paris: Centre national de documentation pédagogique.

- Rémi-Giraud, S., Rétat, P. (1996). *Les mots de la nation*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Renan, E., Sand, S. (2011). *Qu'est-ce qu'une nation ? suivi de Le judaïsme comme race et comme religion*. Paris: Flammarion.
- Richard, B. (2012). *Les emblèmes de la République*. Paris: CNRS.
- Robert, F. (1980). *Lettres à propos de "La Marseillaise"*. Paris: P.U.F.
- Robert, F. (1989). *La Marseillaise*. Paris: Nouvelles éditions du Pavillon.
- Ruffinatto, J. (2022). *Les symboles de la République*. Paris: Rue des écoles
- Sanson, R. (1976). *Le 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*. Paris: Flammarion.
- Seignobos, C. (1907). *L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique. Conférences du musée pédagogique*. Paris: Imprimerie nationale.
- Serri, J. (1989). *Bleu, blanc, rouge: les couleurs de la France dans la peinture française*. Paris: Séguier.
- Vovelle, M. (dir.) (1988). *Les images de la Révolution française*. Paris: La Sorbonne.
- Werckmann, F. (2012). *Apprentissage du débat et citoyenneté. Des clefs pour la classe*. Strasbourg: SCÉRÉN-CNDP-CRDP.
- Zakhartchouk, J.-M. (2017). *Quelle pédagogie pour transmettre les valeurs de la République ?* Paris: Cahiers pédagogiques / ESF éditeur.
- Zola, E. (1995). *Vérité*. Paris: Livre de Poche.

### ➤ **Reuves**

- "Images", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2007, n°450
- "Apprendre l'Histoire", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2009, n°471
- "Les arts, quelle histoire !", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2011, n°492
- "Former les futurs citoyens", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2016, n°530
- "L'histoire à l'école: enjeux", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2018, n°546
- "Former à l'esprit critique", *Cahiers pédagogiques*, Paris, Service d'édition et de vente des publications de l'Education nationale, 2019, n°550



- Larrère, M. (2019). *Lieux et symboles de la République. Documentation photographique*, Paris: CNRS
- “L’école en France. XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle”, *Textes et documents pour la classe*, Paris, SCÉRÉN-CNDP, 2009, n°986.
- “Ecole et nation”, *Textes et documents pour la classe*, Paris, SCÉRÉN-CNDP, 2010, n°1005.
- “Citoyennetés. Construction et éducation”, *Textes et documents pour la classe*, Paris, INRDP, 2018, n°1114.
- “L’image et le réel. Pouvoir et représentations”, *Textes et documents pour la classe*, Paris, INRDP, 2018, n°1117.

### ➤ **Articles**

- Agulhon, M. (1988). Pourquoi célébrer 1789, *L’Histoire*, n°113, p. 5
- Beaune, C. (1987). Les deux chants du coq gaulois, *L’Histoire*, n°96, p. 112-114.
- Dupuy, P. (2016). Rouget de Lisle composant *La Marseillaise*, *L’Histoire par l’image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/rouget-lisle-composant-marseillaise>
- Durpaire, F. (2016). La Marseillaise à l’Ecole... ou pas ! Enseigner la France face à l’ethnicisation, *Recherches en éducation*, 26, en ligne (consulté le 21 juin 2022):  
<http://journals.openedition.org.sid2nomade-1.grenet.fr/ree/6565I>
- Fohr, R., Torrès, P. (2016). Un symbole pour la Première République, *L’Histoire par l’image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/symbole-premiere-republique>
- Georgel, C. (2016). 30 juin 1878, une fête “vraiment nationale”, *L’Histoire par l’image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/30-juin-1878-fete-vraiment-nationale>
- Gérard, A. (1988). Bonnet phrygien et Marseillaise, *L’Histoire*, n°113, p. 44-50
- Hertel, C. (1996). Hymnes à la nation, *L’Histoire*, n° 201, p. 70-71
- Ifop pour Valeurs Actuelles (2015). Les Français et l’affirmation des symboles républicains à l’école, *Ifop*, en ligne (consulté le 17 avril 2022):  
[https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/2926-1-study\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/2926-1-study_file.pdf)
- Ifop pour Synopia (2017). Les Français et la cohésion sociale, *Ifop*, en ligne (consulté le 17 avril 2022): [https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3687-1-study\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3687-1-study_file.pdf)

- Jeanneney, J.-N. (1988). Liberté, égalité, fraternité... des valeurs subversives, *L'Histoire*, n°113, p. 122-123
- Korchane, M. (2008). Célébrations de la Révolution sous la IIIe République, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/celebrations-revolution-iiie-republique>
- Larrère, M. (2016). Scène de juillet 1830, dit aussi les Drapeaux, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/scene-juillet-1830-dit-drapeaux>
- Maguet, F. (2005). Le drapeau tricolore, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022): <https://histoire-image.org/fr/etudes/drapeau-tricolore>
- Poirrier, P. (2011). Les figures symboliques de la IIe République, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/figures-symboliques-iiie-republique>
- Sumpf, A. (2009). Une leçon de France, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022): <https://histoire-image.org/fr/etudes/lecon-france>
- Tartakowsky, D. (2016). L'hôtel de ville de Paris: du lieu des révolutions à celui des célébrations, *L'Histoire par l'image*, en ligne (consulté le 2 avril 2022):  
<https://histoire-image.org/fr/etudes/hotel-ville-paris-lieu-revolutions-celui-celebrations>
- Winock, M. (1979). Les aventures de Marianne, *L'Histoire*, n°11, p. 74-77

➤ **Sites**

- Conseil constitutionnel: <https://www.conseil-constitutionnel.fr/>
- Education nationale: <https://www.education.gouv.fr/>
- Eduscol: <https://eduscol.education.fr/>
- Elysée: <https://www.elysee.fr/>
- Gallica: <https://gallica.bnf.fr/>
- Lumni: <https://www.lumni.fr/>

## ANNEXES

---

Annexe 1: Le processus de mise en image (d'après DUPRAT, 2007 et BREDEKAMP, 2020).....p. 1

Annexe 2: Attendus de l'histoire et de l'enseignement moral et civique (EMC) dans les programmes du secondaire.....p. 1

Annexe 3: Pages de manuels évoquant les emblèmes de la France.....p. 5

Annexe 4: Séquence d'enseignement envisagée.....p. 9

Annexe 5: Supports pédagogiques mobilisés lors de la sortie. Exemple de sujet donné aux élèves: le thème du drapeau.....p. 11

Annexe 6: Séance 3, identifier les points communs et les différences entre les emblèmes.....p. 15

Annexe 7: Séquence envisagée après remédiation.....p. 16

Annexe 1: Le processus de mise en image (d'après DUPRAT, 2007 et BREDEKAMP, 2010)

		<b>Abstraction / Incarnation</b>	<b>Explicitation</b>	<b>Illustration</b>
<b>Image comme</b>	Représentation figurée	Concret → Concret	Une entité concrète est substituée par une image concrète (effigie, symbole, pictogramme).	Le Président de la République et son portrait officiel. L'eau et le dessin d'une goutte d'eau.
	Représentation mentale	Concret → Abstrait	Une entité concrète incarne une idée, devient l'image de quelque chose d'immatériel.	Le Président représente l'autorité, l'Etat, la République.
		Abstrait → Abstrait	Une entité abstraite est associée à d'autres entités abstraites	L'idée de Nation s'accompagne d'une image de fraternité, de solidarité.
	Métaphore	Abstrait → Concret	Une entité abstraite est matérialisée par une image concrète (allégorie, symbole, emblème).	La Liberté est incarnée en une statue de femme portant un bonnet phrygien.

Annexe 2: Attendus de l'histoire et de l'enseignement moral et civique (EMC) dans les programmes du secondaire

A - La place des emblèmes et de leur contexte historique dans les programmes du collège (connaissances)

		<b>4<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>e</sup></b>
<b>Histoire</b>		<b>Thème 1: Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Expansions, Lumières et révolutions</b> Chapitre 3: La Révolution française et l'Empire: nouvel ordre politique et société révolutionnée en France	<b>Thème 1: L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</b> Chapitre 4: La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.
		<b>Thème 3: Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle</b> Chapitre 1: Une difficile conquête: voter de 1815 à 1870 Chapitre 2: La Troisième République Chapitre 3: Conditions féminines dans une société en mutation	<b>Thème 3: Françaises et Français dans une République repensée</b> Chapitre 1: 1944-1947: refonder la République, redéfinir la démocratie Chapitre 3: Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980: nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

B - Les emblèmes et les valeurs républicaines dans les programmes d'EMC au collège (connaissances et compétences)

Cycle 3	Cycle 4
<p><b>2) Acquérir et partager les valeurs de la République</b>  <i>Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques</i>            &gt; Comprendre le sens des symboles de la République.            &gt; Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne  <u>Objets d'enseignement:</u>            - Les valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne            - La devise de la République (Liberté, Egalité, Fraternité), l'hymne national, le drapeau, la fête nationale            - Les valeurs et principe: la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité            - La citoyenneté municipale: comprendre les différents domaines d'action de la commune</p>	<p><b>2) Acquérir et partager les valeurs de la République</b>  <i>Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne</i>            &gt; Connaître les symboles et la symbolique: de la République, de l'Union européenne            &gt; Connaître les valeurs et principes de la République française  <u>Objets d'enseignement:</u>            - La citoyenneté française et la citoyenneté européenne: principes, valeurs, symboles            - Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française            - Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai   <i>Reconnaître les grandes caractéristiques d'un Etat démocratique</i>            &gt; Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes            &gt; Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux  <u>Objets d'enseignement:</u>            - Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un Etat            - Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité</p>
<p><b>3) Construire une culture civique</b>  <i>Comprendre le sens de l'intérêt général</i>            &gt; Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif            &gt; Exercer sa capacité à choisir de manière responsable   <i>Exercer son jugement, construire l'esprit critique</i>            &gt; Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue: prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue  <u>Objets d'enseignement:</u>            - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord)            - Approche de l'argumentation            - La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles</p>	<p><b>3) Construire une culture civique</b>  <i>L'engagement ou les engagements</i>            &gt; Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie</p>

C - La place des emblèmes, de leur contexte historique et de leurs finalités dans les programmes du lycée général et technologique (connaissances)

		<b>1<sup>ère</sup></b>	
		1 <sup>ère</sup> générale	1 <sup>ère</sup> technologique
<b>Histoire</b>	<p><b>Thème 1:</b> L'Europe face aux révolutions Chapitre 1: La Révolution française et l'Empire: une nouvelle conception de la nation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</li> <li>- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes</li> <li>- les conflits et débats qui caractérisent la période</li> </ul> <p>Chapitre 2: L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe</li> </ul>	<p><b>Thème 1:</b> L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) Question A: L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...)</li> </ul> <p>Sujet d'étude: 10 août 1792: la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire</p>	
	<p><b>Thème 2:</b> La France dans l'Europe des nationalités: politique et société (1848-1871) Chapitre 1: La difficile entrée dans l'âge démocratique: la Deuxième République et le Second Empire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les idées démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices</li> <li>- l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers)</li> </ul> <p>Points de passage et d'ouverture: Alphonse de Lamartine en 1848</p>	<p><b>Thème 2:</b> Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 Question A: Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848</li> <li>- la rupture de juin 1848</li> </ul> <p>Sujet d'étude: Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire</p>	
		<p><b>Thème 3:</b> La Troisième République: un régime, un empire colonial Question A: La Troisième République avant 1914: un régime, un empire colonial</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires...)</li> </ul> <p>Sujet d'étude: L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914</p>	

	<p><b>Thème 3:</b> La Troisième République avant 1914: un régime politique, un empire colonial</p> <p>Chapitre 1: La mise en oeuvre du projet républicain</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en oeuvre (symboles, lois scolaires...)</li> </ul>	
<b>EMC</b>	<p>Axe 1: Fondements et fragilités du lien social</p> <p>Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?</p> <p>Axe 2: Les recompositions du lien social</p> <p>Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?</p>	

<b>Terminale</b>		
	Terminale générale	Terminale technologique
<b>Histoire</b>	<p><b>Thème 4:</b> Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits</p> <p>Chapitre 3: La République française</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réaffirmation du principe de laïcité ; les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...)</li> </ul>	<p><b>Thème 1:</b> Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale</p> <p>Question A: L'affirmation des totalitarismes et la guerre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la France dans la guerre: le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance</li> </ul>
		<p><b>Thème 3:</b> La France de 1945 à nos jours: une démocratie</p> <p>Question A: La France depuis 1945: politique et société</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les réformes politiques et sociales du Gouvernement provisoire de la République française</li> <li>- les transformations de la société: démographie, immigration, place des femmes, évolution du Code civil pour de nouveaux droits des personnes</li> </ul>
<b>EMC</b>	<p>Axe 1: Fondements et expériences de la démocratie</p> <p>Quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?</p> <p>Axe 2: Repenser et faire vivre la démocratie</p> <p>Comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ?</p>	

Annexe 3: Pages de manuels évoquant les emblèmes de la France  
 A- Cahier d'activités d'EMC niveau 3<sup>e</sup>, Bordas, 2015, p. 14-15

**sensibilité**

Objectif de formation: Se sentir membre d'une collectivité.  
 Connaissance/capacité/attitude: Connaître les principes, valeurs de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.  
 Objet d'enseignement: Citoyenneté française et citoyenneté principes, valeurs, symboles.

## Être citoyen français et européen: principes, valeurs et symboles

**ACTIVITÉ 1** Connaître les textes fondateurs de la France et de l'Europe

**DOC. 1** Que dit la loi ?

**a. Extraits de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, 4 octobre 1958**  
**Art. 1<sup>er</sup>.** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée [...].  
**Art. 2.** La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la «Marseillaise». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». [...]

**b. Extrait du traité de Lisbonne sur l'Union européenne, 1<sup>er</sup> décembre 2009**  
**Art. 1<sup>bis</sup>.** L'Union est fondée sur les **valeurs** de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Michel Debré, ministre de la Justice, présentant la Constitution de la V<sup>e</sup> République, le 7 octobre 1958.

1. Qu'est-ce qu'une **Constitution** ?
2. Quelle République est concernée par la Constitution ? (DOC.1)
3. Dans le **DOC.1**, soulignez les quatre **principes** qui fondent la République française.
4. Quelles sont les trois valeurs de la République française ? Que forment ces valeurs assemblées ?
5. Montrez que les valeurs de l'UE rejoignent pleinement celles de la République française. (DOC.1)

De quel grand texte fondateur l'article du traité de Lisbonne s'inspire-t-il ?

**Débattons!**

A-t-on besoin de symboles pour se sentir français ou européen ?  
 • Vous cherchez des arguments qui répondront favorablement à cette question et d'autres qui peuvent leur être opposés.

**ACTIVITÉ 2** Reconnaître des symboles dans la vie de tous les jours

1. L'équipe de France de rugby à Auckland, 2011.

2. Mairie de La Roche-Guyon (Val-d'Oise).

3. Affiche pour la journée de l'Europe, 9 mai 2005.

1. Les rugbymen français **1** entonnent l'hymne républicain avant le match. De quel hymne s'agit-il ?
2. Quels autres **symboles** républicains peut-on retrouver en **1** et **2** ci-dessus ? Connaissez-vous d'autres symboles de la République française ?
3. En dehors du bâtiment de la mairie, où peut-on également lire la devise de la République française ?
4. Quel jour est consacré à la fête nationale ? **3**
5. Quel jour est consacré à la fête de l'Europe ? Recherchez pourquoi les dirigeants européens ont choisi cette date.

6. Quelle est la devise de l'UE ? **3** Expliquez-la et illustrez votre argumentation par des exemples.

**Vocabulaire**

- Constitution**: texte fondamental qui détermine les principes et l'organisation des institutions dans un État.
- Institutions**: ensemble des structures politiques établies par la loi.
- Principe**: règle d'action que l'État et les citoyens doivent respecter.
- Symbole**: représentation concrète.
- Valeurs**: critère que notre société se donne comme idéal à atteindre ou à défendre.

**Je retiens**

La République, depuis la Révolution française, et l'Union européenne (UE), depuis les années 1950, sont fondées sur des **valeurs** et des **principes** qui les définissent respectivement. L'une comme l'autre ont choisi d'établir leur fonctionnement sur des bases démocratiques. Dès lors, leurs principes et leurs valeurs sont quasiment identiques: **liberté, égalité, solidarité, tolérance**, etc.

Pour rendre plus concrète leur existence dans la vie des citoyens, la République française comme l'Union européenne ont choisi des **symboles**: une date, un drapeau, une devise, etc.



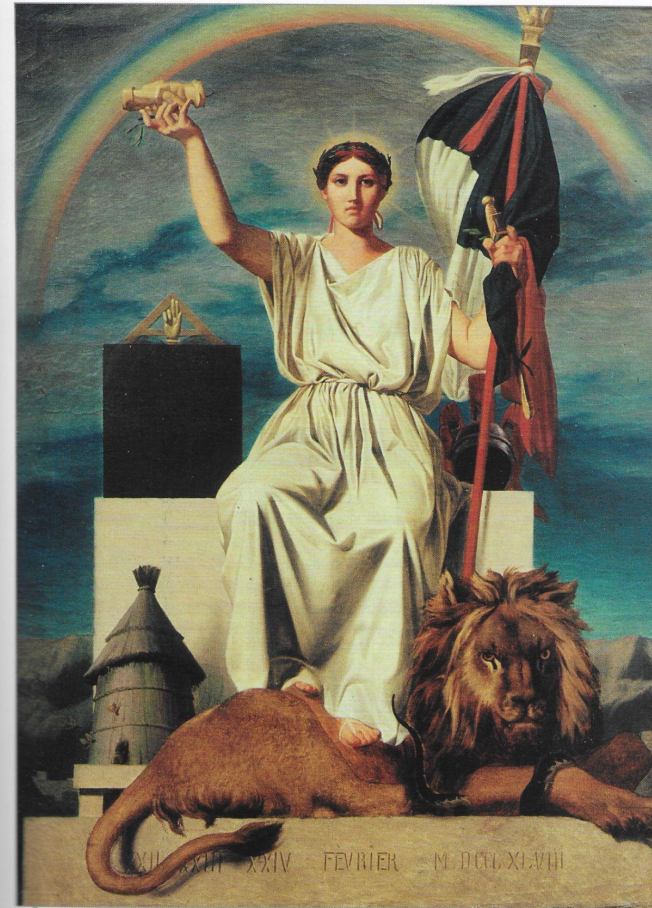
**{ ZOOM }** Une révolution qui transforme l'Europe



**1** Unité et indivisibilité de la République.

*Liberté, égalité, fraternité ou la mort*, estampe de 1793.

- 1 Présentez le document dans son contexte : quel régime politique vient d'être instauré ?
- 2 Quelles sont les valeurs essentielles du régime qui sont mises en avant ?
- 3 Que représentent les symboles repris dans cette image ?



**2** La République

Peinture de Henri-Joseph-Armand Cambon, 1848, musée Ingres, Montauban.

- 1 Présentez le document dans son contexte (vous pouvez vous aider de l'inscription au bas de l'œuvre) ;
- 2 Quel personnage apparaît au centre ? Quels objets l'accompagnent et que symbolisent-ils ?
- 3 Quels animaux et quels insectes apparaissent au bas de la scène ? Selon vous, quelles valeurs portent-ils ?



COURS

DOCUMENTS p. 22 à 25



# 1. La rupture révolutionnaire, 1789-1792

Comment les événements de 1789-1792 conduisent-ils à un nouveau régime et à une société nouvelle ?



BIOGRAPHIE

Louis XVI (1754-1793)

Roi à 20 ans en 1774, il incarne un pouvoir monarchique incapable de faire des réformes. Arrêté le 10 août 1792, accusé de trahison, il est guillotiné le 21 janvier 1793.

INFO

La cocarde tricolore est un emblème créé en juillet 1789 qui devient très vite un symbole révolutionnaire essentiel pour la population.



BIOGRAPHIE

Olympe de Gouges (1748-1793)

Femme de lettres engagée dans la Révolution par ses écrits en faveur des droits des femmes et de l'abolition de l'esclavage. Opposée à la politique de la « Terreur » et à l'exécution du roi, elle est arrêtée et guillotinée en 1793.

## A La fin de l'absolutisme et de la société d'ordres

### 1. Les députés renversent la monarchie absolue, juin 1789

- À partir du 5 mai 1789, 1 139 députés des trois ordres se réunissent en États généraux pour résoudre la crise de la monarchie. Ils sont cependant paralysés par les divergences politiques.
- Afin de sortir de l'impasse, le 17 juin 1789, les députés du tiers état, qui représentent 96 % de la nation, se proclament « Assemblée nationale », détentrice de la souveraineté nationale. Le 20 juin, réunis dans la salle du Jeu de paume, ils prêtent serment de rédiger une Constitution. Par ces actes révolutionnaires, les députés mettent fin au pouvoir absolu du roi.

### 2. Le peuple renverse la société d'ordres, juillet-août 1789

- À Paris, le peuple excédé par la misère suit avec passion les événements. Début juillet, des manœuvres de Louis XVI contre l'Assemblée provoquent l'exaspération. L'émeute éclate, une milice de citoyens est créée, la garde nationale, est organisée ; les arsenaux sont pillés et la Bastille est prise.
- Le retentissement de cette journée est immense. Le roi, fin octobre de venir résider à Paris au palais des Tuileries, doit arborer la cocarde tricolore et accepter les réformes.
- En province, des violences contre les nobles embrasent plusieurs régions. Pour mettre fin aux troubles, les députés votent, dans la nuit du 4 août, l'abolition de tous les privilèges. C'est la fin de la société d'ordres.

## B La fondation d'une France nouvelle

### 1. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

- L'Ancien Régime aboli, il faut définir les bases d'une société nouvelle. L'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789 par les députés. Inspirée des idées des Lumières, elle proclame la souveraineté nationale et affirme l'autorité de la loi, expression de la volonté générale.

La fête nationale grandiose est organisée le 14 juillet 1790 pour célébrer la prise de la Bastille, l'unité de la nation et l'aube d'une ère nouvelle. Le 14 juillet, à Champ-de-Mars, devant une foule immense, les députés des trois ordres, les députés et la famille royale prêtent serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi.

### La fuite du roi et le renversement de la monarchie

Le 21 juin 1791, le roi, qui n'a accepté que des réformes superficielles, tente de s'enfuir avant d'être arrêté à Varennes. Cet événement aggrave les divisions politiques entre les partisans de la monarchie et ceux qui réclament désormais l'instauration d'une république, sans noblesse.

En septembre 1791, des tensions avec les monarchies étrangères qui ont soutenu le roi éclatent en avril 1792 sur la déclaration de guerre à l'Autriche. Les prêtres et l'invasion du territoire provoquent la panique. L'hostilité au roi s'accroît et on le soupçonne de soutenir les Autrichiens. Le 10 août 1792, une émeute éclate ; le palais des Tuileries est envahi, le roi, accusé de trahison, est emprisonné.

### HISTOIRE DE MOTS

« Sans-culottes » est le nom donné aux révolutionnaires issus du peuple qui portent des pantalons courts et la culotte des nobles et des bourgeois.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### L'origine de La Marseillaise

Le 10 août 1792, des soldats marseillais participent à la prise de la Bastille. Leur chant, composé par Rouget de Lisle quelques semaines auparavant, à l'origine pour l'armée du Rhin, devient alors La Marseillaise, futur hymne national.

### TESTEZ-VOUS !

Comment se déroule le renversement de l'Ancien Régime en juin-juillet 1789 ?

Comment les réformes donnent-elles naissance à une nouvelle société et un régime nouveau ?

Quel est le rôle de la monarchie constitutionnelle échouée-t-elle ?

### POUR ALLER + LOIN



• Olympe de Gouges, de Catel et Bocquet, Casterman, 2012.

Cette bande dessinée retrace la vie de cette femme d'exception, de sa jeunesse à la Révolution, en alliant le souci d'exigence et le plaisir du récit.



#### Delacroix glorifie la révolution de 1830

Le 28 juillet 1830 : la Liberté guidant le peuple, exposé au Salon de 1831 et acheté par l'État, huile sur toile (2,60 x 3,25 m), 1830, musée du Louvre, Paris.

- ① Une femme, symbole de la Liberté.
- ② Un enfant du peuple.
- ③ Un paysan venu travailler en ville.
- ④ Des soldats morts.
- ⑤ Un étudiant de l'École polytechnique, membre de la bourgeoisie.
- ⑥ Un artisan.
- ⑦ Un ouvrier, les armes à la main.

**+** Pour aller + loin

« Hier vous n'étiez qu'une foule  
Vous êtes un peuple aujourd'hui »

Victor Hugo, 10 août 1830

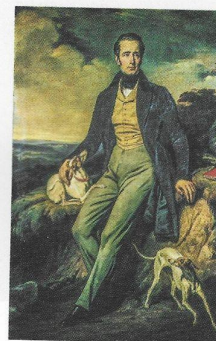


#### QUESTION CLÉ

Comment évolue la position politique de Lamartine au cours de l'année 1848 ?

#### CHRONOLOGIE

- **1847-1848** Lamartine encourage la campagne des banquets, à l'origine des journées révolutionnaires de février 1848.
- **24 février 1848** Lamartine proclame la République à l'hôtel de ville de Paris.
- **Février 1848-juin 1848** Ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire.



- **27 avril 1848** Il vote l'abolition de l'esclavage et prononce un célèbre discours.
- **Juin 1848** Il se range derrière Cavaignac pour le rétablissement sanglant de l'ordre.
- **Décembre 1848** Il se présente à l'élection présidentielle (0,45 % des voix). Il demeure député et conseiller général jusqu'en 1851.

#### 1 Lamartine soutient la campagne des banquets, février 1848

Ce discours intervient en pleine campagne des banquets, dont l'objectif est de remplacer les réunions politiques interdites par Guizot.

Oui, je dis qu'en dehors de tout ce gouvernement, il y a un suprême pouvoir qui décide et qui ressort entre nous : c'est le peuple et son opinion ! [...]

Monsieur de Morny<sup>1</sup> dit à l'heure : « Convenez-vous qu'il y a une agitation répandue dans le pays, soufflée peut-être par l'effet de la révolution. Les banquets qui sont en discussion, certes je ne le nie pas. Je n'ai jamais ma personne, participé aux réunions réformistes qui ont été données dans mon département mais j'en ai le principe et j'en accepte toutes les conséquences. Oui il y a eu une agitation honnête, agitation : (murmures au centre – À gauche, Oui !)

Écoutez un seul mot encore, un seul pour lequel je suis monté sur la tribune : souvenez-vous du Jeu de paume à Versailles ; Souvenez-vous du Jeu de paume, d'où sortirent pour la France la Révolution et la liberté.

Or, qu'est-ce que c'était le Jeu de paume [...] ? Le Jeu de paume est un jeu qui en sortit n'étaient que des réunions disputées au pays (interruption). Le Jeu de paume n'est qu'un lieu de réunion fermé par des ministres téméraires. (Exclamations diverses)

Alphonse de Lamartine, *Discours à la tribune des députés*, 11 février 1848

1. Homme politique français élu député en 1842, qui s'engage, auprès de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848



#### 2 Discours de Lamartine sur le drapeau tricolore

Lamartine à l'Hôtel de Ville, lithographie, 1848. BnF.

Le 24 février 1848, Lamartine demande au peuple parisien de renoncer au drapeau rouge au profit du drapeau tricolore.

Annexe 4: Séquence d'enseignement envisagée

Séquence: EMC - L'image de la France			
Plan	Horaire	Compétences / Connaissances	Activités / Supports
Séance 1	30 min		Introduction <i>La France c'est ...:</i>
Séance 2	2h	<p><u>HISTOIRE (compétences)</u>                      -Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.                      -Comprendre le sens général d'un document.                      -Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.                      -Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.                      -Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</p> <p><u>EMC (compétences)</u>                      -Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.                      -Collecter l'information.</p> <p><u>EMC (connaissances)</u>                      -Comprendre le sens des symboles de la République.                      -Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits</p>	<p>Sortie pédagogique à la mairie.                      Travail en groupe de 4 sur un emblème</p> <p>Travail de prélèvement d'informations et d'étude de document(s)</p> <p>Feuilles d'activité (1 feuille par étape, 3 étapes)                      Divers indices (textes, images, calque, mascotte, drapeau)                      Documents supports (peinture, discours, extrait DDHC, Constitution)                      1/2 tablette(s) par groupe</p>
Séance 3	1h	<p><u>HISTOIRE (compétences)</u>                      -Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.                      -Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.                      -Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.                      -Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</p>	<p>(Test de connaissances sur le travail précédent)                      Jeu du Oui / Non en classe entière</p>

Séance 4	1h	<p><u>HISTOIRE (compétences)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.</li> <li>-Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</li> <li>-S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.</li> </ul> <p><u>EMC (compétences)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.</li> <li>-Collecter l'information.</li> <li>-Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</li> </ul> <p><u>EMC (connaissances)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République.</li> </ul>	<p>Débat</p> <p>4 sujets de débat</p>
----------	----	---	---------------------------------------



Annexe 5: Supports pédagogiques mobilisés lors de la sortie. Exemple de sujet donné aux élèves: le thème du drapeau.

82.86%

Etape 1/3

Drapeau

Eloi - Oscar - Amandine - Capucine

8/10

- Trouvez dans la pièce les trois indices qui vous permettront de remplir les cases vides.

1- Arbre à l'origine de la cocarde verte.  
 2- Accessoire de mode.  
 3- Marque distinctive adoptée par la Garde nationale.  
 4- Groupe armé qui décide d'organiser la surveillance de la capitale.  
 5- Qualifie un drapeau composé de 3 couleurs.  
 6- Le blanc est sa couleur.  
 7- Ville à l'origine du bleu et du rouge  
 8- Arme qui se trouve au sommet du drapeau de la mairie.

→ La première fois que le drapeau est utilisé officiellement c'est comme

P<sup>1</sup> A V I O L O N ?

pour la Marine française.

→ Le nombre de couleurs en commun avec le drapeau du Royaume-Uni: 3

- Pour passer à l'étape 2, ouvrez le casier: A 3

LES DRAPEAUX

239

L'article 10 de cet arrêté, indique comment devaient se reconnaître les nombreux gardes :

« Comme il est nécessaire que chaque nombre qui compose ces couleurs parisiennes soit une marque distinctive, les couleurs de la Ville ont été adoptées par les nombreux gardes, en conséquence chacun portera la cocarde ainsi et telle : ... »

La cocarde verte n'avait duré qu'un soir.

Comité des images  
12 Août 1793

Comité de la milice  
parisienne

2e comité central  
français

**La cocarde tricolore.** — La lendemain, 14 juillet, les insurgés prenaient la Bastille et le faible roi acceptait l'insurrection de la milice parisienne.

Trois jours plus tard, il se rendait même de Versailles à l'Hôtel de Ville de Paris pour recevoir la cocarde bleue et rouge, aux acclamations du peuple triomphant.

Le roi — dit-on — avait accepté cet insigne des mains de Bailly, qui venait d'être nommé maire ; il le plaça lui-même sur la cocarde blanche de son chapeau, en improvisant de la sorte une nouvelle qui était tricolore.

Les cocardes, jusqu'à cette époque, étaient faites à l'aide de fortes rubans et avaient la forme d'un mouli; ensuite, on les fabriquait en rubans spécialement tissés qui devaient former le cercle.

D'ailleurs la position qui occupait les couleurs sur la cocarde et leur plus ou moins de largeur furent extrêmement variables.

**La cocarde verte.** — Un des centres d'agitation politique était alors le jardin du Palais Royal ; c'est là que Canille Desmoulins, monté sur une table, harangua violemment la foule, poussant à la révolte armée ; il arçha et mit à son chapeau comme signe de ralliement une feuille de marronnier, engageant les assistants à faire de même : « Voulez-vous, disait-il, des cocardes vertes, couleur de l'espérance ? »

Toute la soirée du 12 juillet on se battit, ayant au chapeau du feuillage ou des touffes de rubans verts. Les gardes françaises se joignirent aux insurgés qui, après quelques heures de lutte, furent les maîtres de Paris.

**La cocarde bleue et rouge.** — Cependant le Comité des électeurs s'était, le soir même, comparé révolutionnairement du pouvoir ; il se réunissait le lendemain à l'Hôtel-de-Ville et votait la création de cette milice parisienne, refusée la veille par le roi.

C'est par la cocarde, que les trois couleurs furent imprimées en emblème national, pendant les journées troubles de juillet 1789.

Le roi et l'Assemblée étaient à Versailles. Trente mille hommes de troupes, comprenant les régiments Suisses et Allemands venaient d'être cantonnés au Champ de Mars et autour de Paris : un conflit était imminent.

Le 8 juillet, Mirabeau avait demandé, à la tribune de l'Assemblée nationale le retrait de ces troupes menaçantes pour la population parisienne et suppléé le roi d'autoriser la garde, à Paris et à Versailles, de gardes bourgeois subsistant, disait-il, pour maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le 12, la nouvelle de l'exil de Necker et du renvoi du ministère modéré qui l'entourait excita la population.

- Répondez aux questions suivantes pour obtenir le mot de passe vous permettant de passer à l'étape 3.

Sur le contexte

- 1- Qui dirige la France avant les révoltes de 1848 ? *Le roi Louis-Philippe*
- 2- Qui chasse le roi du pouvoir ? *Les ouvriers et les parisiens*
- 3- Le roi en 1848 était opposé au drapeau tricolore. Vrai ou faux ? *faux*
- 4- Le départ du roi marque le début d'une nouvelle forme de gouvernement, lequel ? *La république*

Sur le document

- 1- Qui est l'auteur ? *Alphonse de Lamartine*
- 2- Quand et où prononce-t-il son discours ? *à l'Hôtel de ville - quand ?*

Sur le texte

- 1- Qui souhaite le drapeau rouge et le drapeau tricolore ? *celui au profit du drapeau rouge les républicains et celui qui souhaite le drapeau tricolore est Alphonse de Lamartine*
- 2- Retrouvez dans le texte le vocabulaire employé par Lamartine pour parler du drapeau rouge. Citez au moins 5 mots (nom, adjectif). *épouvantail, menaçant, sinistre, ridicule, opprobre*
- 3- Retrouvez dans le texte le vocabulaire employé par Lamartine pour parler du drapeau tricolore. Citez au moins 5 mots (nom, adjectif). *concorde, amitié, fraternité, républicain, honneur*
- 4- Pourquoi Alphonse de Lamartine parle d'un drapeau noir ? *Pour le faire flotter*
- 5- A de nombreuses reprises, Lamartine fait référence à un événement important de l'histoire de France et de l'histoire du drapeau tricolore. Lequel ? *le rôle de la révolution après la révolution*
- 6- Pour Lamartine, que représente le drapeau tricolore ? *pour la nation le drapeau tricolore est la preuve de la concorde*

- Faites vérifier vos réponses et obtenez le mot de passe pour passer dans la pièce suivante...

Le Discours de l'Hôtel de Ville (Paris) du 25 février 1848 par Alphonse de Lamartine.

Contexte: En 1848, la France est une monarchie. Au début de l'année, des ouvriers puis les Parisiens se révoltent. Le roi Louis-Philippe est chassé du trône. C'est le début de la II<sup>e</sup> République. Parmi les hommes chargés de gouverner provisoirement, on retrouve Alphonse de Lamartine. Certains révolutionnaires adoptent le drapeau rouge comme symbole. Mais Alphonse de Lamartine refuse. Il préfère le drapeau tricolore. Dans ce discours prononcé devant les Parisiens, Lamartine défend le drapeau bleu-blanc-rouge.

"Voilà ce qu'a vu le soleil d'hier, citoyens ! Et que verrait le soleil aujourd'hui ? Il verrait un autre peuple [...] ; substituer<sup>1</sup> une révolution de vengeances et de supplices à une révolution d'unanimité et de fraternité, et commander à son gouvernement d'arborer, en signe de concorde, l'étendard de combat à mort entre les citoyens d'une même patrie !

Ce drapeau rouge, qu'on a pu élever quelquefois quand le sang coulait comme un épouvantail contre des ennemis, qu'on doit abattre aussitôt après le combat en signification de réconciliation et de paix. J'aimerais mieux le drapeau noir, qu'on fait flotter quelquefois dans une ville assiégée<sup>2</sup>, comme un linceul<sup>3</sup> [...]. Voulez-vous donc que le drapeau de votre République soit plus menaçant et plus sinistre que celui d'une ville bombardée ?

Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement, vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une République de parti<sup>4</sup> et un pavillon de terreur, le gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret<sup>5</sup>. Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devez le répudier<sup>6</sup> plus que moi, car le drapeau rouge que vous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie."

Vocabulaire:

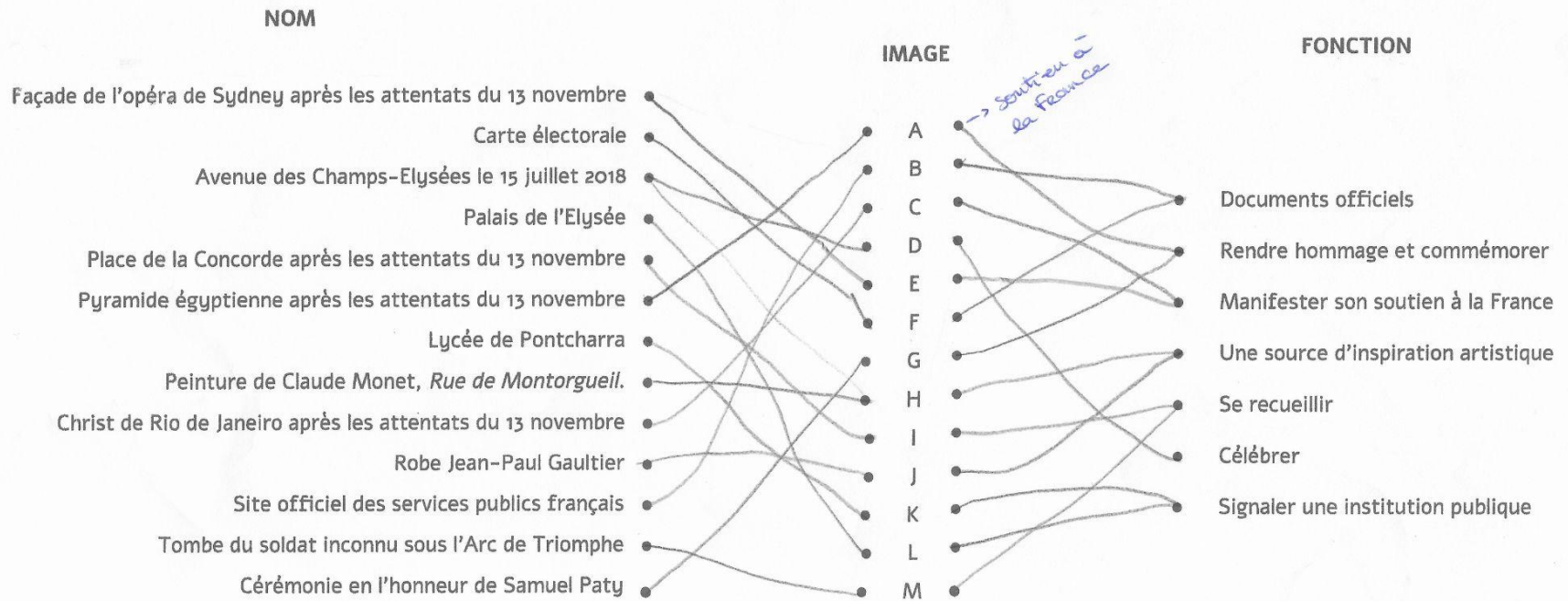
- <sup>1</sup> Substituer: remplacer quelque chose par une autre
- <sup>2</sup> Assiégée: une ville attaquée et encerclée
- <sup>3</sup> Linceul: drap dans lequel on enveloppe un mort
- <sup>4</sup> République de parti: une République qui a choisi son camp, ici le socialisme
- <sup>5</sup> Décret: décision politique mise par écrit
- <sup>6</sup> Répudier: rejeter



10.5/13

Etape 3/3

- Utilisez la tablette mise à votre disposition pour consulter le dossier "Groupe Drapeau"
- Reliez correctement chaque image à son nom et à sa fonction (son usage). Chaque image ne peut avoir qu'une seule fonction. Une fonction peut avoir plusieurs images !



*G = place de la Concorde  
Se recueillir  
I = Samuel Paty - rendre hommage*

- Si vous pensez avoir réussi l'exercice, revenez au point de départ pour faire vérifier votre travail. Vous pourrez ensuite répondre à la dernière énigme et découvrir le trésor...





A



B



C



D



E



F



G



H



I



J



K



L



M

Affiche les éléments sous

Annexe 6: Séance 3, identifier les points communs et les différences entre les emblèmes.

<b>Affirmations</b>	<b>Emblèmes concernés</b>
Mon emblème est lié à l'armée, au domaine militaire.	Drapeau, La Marseillaise, 14 juillet
Mon emblème est lié à la religion catholique.	Coq, Marianne, 14 juillet
Mon emblème est lié à la monarchie.	Sceau de France, Drapeau, 14 juillet
Mon emblème a des origines antiques.	Faisceau de licteur, sceau, coq, drapeau, Marianne, 14 juillet
Mon emblème est lié à la Révolution Française	Tous
Mon emblème a été remis en question, refusé ou contesté.	Drapeau, coq, La Marseillaise, Marianne, 14 juillet
Mon emblème est un motif décoratif.	Coq, faisceau de licteur, drapeau, Marianne
Mon emblème a inspiré de nombreux artistes.	Coq, drapeau, La Marseillaise, Marianne, 14 juillet
Mon emblème est utilisé pour représenter la France à l'étranger.	Tous sauf le sceau de France
Mon emblème est un outil de célébration.	Drapeau, La Marseillaise, Marianne, 14 juillet
Mon emblème permet de rendre hommage et de commémorer.	Coq, drapeau, La Marseillaise, Marianne, 14 juillet
Mon emblème permet d'authentifier les documents officiels.	Sceau, faisceau de licteur, drapeau, marianne,

Annexe 7: Séquence envisagée après remédiation

<b>Séquence: EMC - L'image de la France</b>			
<b>Plan</b>	<b>Horaire</b>	<b>Compétences / Connaissances</b>	<b>Activités / Supports</b>
Séance 1	30 min		Introduction <i>La France c'est ...:</i>
Séance 2	2h	<p><u>HISTOIRE (compétences)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.</li> <li>-Comprendre le sens général d'un document.</li> <li>-Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.</li> <li>-Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.</li> <li>-Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</li> </ul> <p><u>EMC (compétences)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.</li> <li>-Collecter l'information.</li> </ul> <p><u>EMC (connaissances)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Comprendre le sens des symboles de la République.</li> <li>-Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits</li> </ul>	<p>Sortie pédagogique à la mairie. Travail en groupe de 4 sur un emblème</p> <p>Travail de prélèvement d'informations et d'étude de document(s)</p> <p>Feuilles d'activité (1 feuille par étape, 3 étapes) Divers indices (textes, images, calque, mascotte, drapeau) Documents supports (peinture, discours, extrait DDHC, Constitution) 1/2 tablette(s) par groupe</p>
Séance 3	1h30	<p><u>HISTOIRE (compétences)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.</li> <li>-Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.</li> <li>-Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.</li> <li>-Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.</li> <li>-S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.</li> </ul>	<p>Correction des activités en groupe Jeu du Oui / Non en groupe de 7: un membre de chaque thème dans le groupe 1 élève lit la question et note les réponses de ses camarades, ce rôle est pris par chaque membre du groupe, changement à chaque question.</p>

		<u>EMC (connaissances)</u> -Comprendre le sens des symboles de la République. -Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits	
Séance 4	1h	<u>HISTOIRE (compétences)</u> -Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. -Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. -S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. <u>EMC (compétences)</u> -Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes. -Collecter l'information. -Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue. <u>EMC (connaissances)</u> -Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République.	(Test) Débat 4 questions

**Année universitaire 2022-2023**

**Master 2 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation**  
**Mention Second degré**

**Titre du mémoire :** Les emblèmes de la France.

**Auteur :** Elodie Pochard

**Résumé:**

Les emblèmes de la France constituent un sujet incontournable de l'enseignement français à tous les âges. Omniprésent dans notre quotidien, les emblèmes nationaux entrent tardivement dans les préoccupations des historiens. A la fois objet et discours, l'emblème est une porte ouverte sur l'histoire de la France et sur le regard qu'ont porté sur elle des générations de citoyens. Sujet fondamental de l'enseignement historique, moral et civique, les symboles français sont pourtant timidement étudiés. En s'appuyant sur des ressources historiques et didactiques solides, ce mémoire a pour ambition de synthétiser les enjeux passés et présents des emblèmes dans notre société et à l'École. En proposant des objectifs d'enseignement ambitieux et cohérents, ce mémoire aspire à faire des emblèmes la clé de l'acquisition des valeurs républicaines et de la formation de l'esprit critique des élèves.

**Mots clés:** symbole - histoire - nation - citoyenneté - sortie scolaire

**Abstract:**

The emblems of France are an essential topic in French teaching at all ages. Even though they are omnipresent in our daily lives, national emblems have become part of the concerns of historians quite lately. Being both an object and a discourse, the emblem is a gateway to the history of France and to the way generations of citizens have viewed it throughout time. Despite their importance in History, Civics and Moral teaching, French symbols are timidly studied at school. This essay, based on well-established historical and didactic resources, aims at summarizing the past and present issues of the emblems in our society and at school. Through ambitious and coherent teaching objectives, the goal of this essay is to make emblems the key to the acquisition of republican values and to the development of our students' critical mind.

**Keywords:** symbol - history - nation - citizenship - school outing